

Mont-Soleil : victoire du chef technique!...

(PAGE 10)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Trafic dense, mais fluide sur les routes suisses

Retour sans heurt

BERNE (ATS). — Le grand chaos auquel s'attendaient toutes les polices suisses, ce week-end, sur les routes de notre pays, n'a pas eu lieu. Si la circulation a été très dense, principalement sur les voies d'accès aux stations de sports d'hiver, il n'y a pas eu toutefois le grand « rush » des vacanciers auquel on assistait les années précédentes.

De nombreux touristes étrangers — ou même suisses — avaient déjà regagné leur domicile pendant la journée de samedi. Autre fait important à signaler : les accidents, moins graves et moins nombreux que de coutume.

L'un de nos correspondants nous signale que l'on attendait un chaos sur les routes de Suisse centrale et une circulation fluide sur les voies ferrées, reliant l'Italie à la Suisse. Mais c'est exactement le contraire, qui s'est produit samedi et dimanche en Suisse centrale. A l'exception de quelques petits « bouchons » samedi et dimanche après-midi, tout s'est bien passé sur les routes, où la circulation a été très dense, mais malgré tout assez fluide. La seule exception concerne la fameuse route, longeant le Walensee, ou les usagers de la route ont à nouveau dû faire preuve de beaucoup de patience, les colonnes de voitures à l'arrêt mesurant jusqu'à 15 km.

RETARDS IMPORTANTS

La situation n'a pas été aussi rose sur les tronçons ferroviaires, reliant l'Italie à la Suisse. Pas moins de 19 trains spéciaux, ramenant les ouvriers italiens et les estivants en Suisse, sont arrivés au cours du premier week-end de janvier en gare de Lucerne. Alors que les retards enregistrés s'élevaient samedi à 90 minutes.

Ils ont été de l'ordre de 4 à 6 heures (...) dimanche. « Nous attendons toujours encore l'arrivée de certains trains, qui auraient dû arriver à Lucerne au début de la matinée. Espérons qu'ils arriveront encore aujourd'hui. Nous ignorons où ils se trouvent à l'heure actuelle », nous a confirmé dimanche, en dé-

but d'après-midi, un porte-parole des CFF à Lucerne.

La circulation a également été dense sur la « voie roulante à travers le Saint-Gothard » : samedi et dimanche, on a transporté près de 4000 voitures entre Airolo et Goeschenen.

Le trafic de fin d'année en gare

principale de Zurich n'a guère posé de problème, et on n'a pas assisté aux bousculades habituelles des années précédentes. En cette période de l'année, relève la direction de la gare dans un communiqué publié dimanche. (Lire la suite en avant-dernière page).

E. EISNER

Les gardes suisses du Vatican s'apprêtent à livrer la « bataille » de l'année sainte

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — Sept nouveaux gardes suisses sont arrivés ces jours-ci au Vatican. Après avoir été accueillis chaleureusement par le colonel-commandant Franz Pfyffer von Altshofen et par leurs camarades, ils ont été envoyés tout de suite à l'exercice. Ils doivent devenir le plus rapidement possible de « vrais soldats du pape ». Cette patrouille de jeunes catholiques suisses constitue le premier renfort pour une « bataille » pacifique que l'unique corps armé resté au service du chef de l'Eglise, s'apprête à livrer : celle de l'année sainte. A la fin de cette « bataille », que le commandant est sûr de gagner, les soldats du pape seront sans doute décorés de la médaille du jubilé.

Le colonel Pfyffer compte sur d'autres renforts. « L'idéal, explique-t-il, serait que le corps atteigne le nombre de 100 unités comme le prévoyait l'ancien règlement. On nous a permis de dépasser la limite de 75 soldats fixée en 1965 par le souverain pontife, mais je crois qu'on arrivera au maximum à quelque 85 hommes. C'est déjà un bon résultat si l'on considère qu'en 1970, le corps était réduit à 45. Ce succès est dû en grande partie à la campagne de propagande que nous avons faite en Suisse, non seulement au moyen d'annonces dans les journaux, d'affiches et de conférences illustrées de diapositives mais aussi d'un film documentaire. « La tâche de la garde suisse pen-

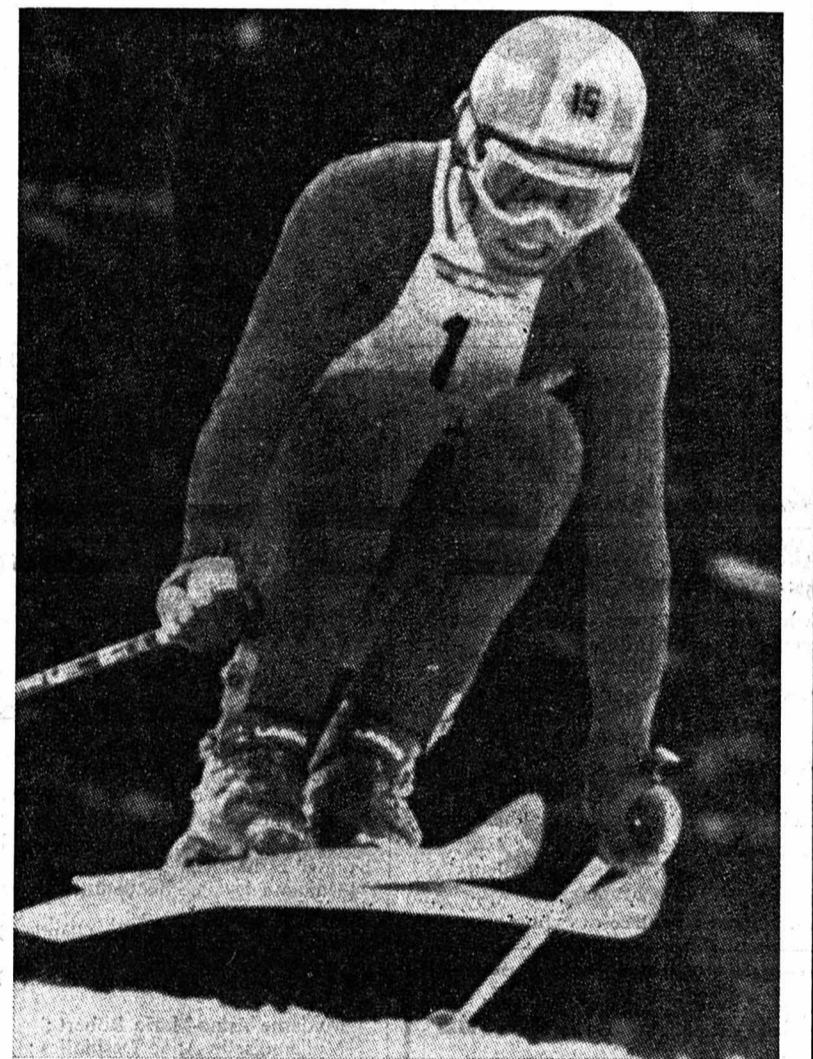
dant l'année sainte sera incontestablement exceptionnelle », souligne le colonel Pfyffer, devant son bureau couvert de plans de service et de diagrammes. Sur les murs, tout autour de lui, les portraits des 30 capitaines-commandants qui se sont succédés depuis la constitution de la garde suisse en 1507, le regardant, et les onze Pfyffer von Altshofen semblent surveiller avec plus d'attention, le dernier descendant de la famille, venu de Lucerne, en 1972, à l'âge de 50 ans, pour servir le pape comme l'avaient fait ses ancêtres. En 1950, un Pfyffer von Altshofen (un cousin de son père) avait assumé la responsabilité de maintenir l'ordre avec ses 104 soldats pendant le 24me jubilé. (Lire la suite en page 7).

Ski: bravo Lise-Marie!



Le ski alpin suisse a brillamment entamé l'année 1975, grâce à la jeune Vaudoise Lise-Marie Morerod, qui a remporté le slalom spécial de Garmisch-Partenkirchen, un des plus « meurtriers » qui ait jamais été. La Suisse a nettement dominé ses rivales. (Lire en page 9). (Photopress)

Rentrée réussie de Russi



La descente messieurs, pour sa part, a été dominée par la puissante troupe autrichienne emmenée par un Franz Klammer plus en forme que jamais. Toutefois, le fait principal de cette épreuve est la rentrée de Bernhard Russi (photo), rentrée parfaitement réussie puisque l'Uranais a obtenu une excellente quatrième place, immédiatement... derrière les Autrichiens. Lire en page 9.

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Un faux dilemme

Depuis que l'économie donne, chez nous aussi, des signes d'essoufflement, on entend dire, en particulier dans les milieux qui veillent aux intérêts du monde du travail, que l'effort des pouvoirs publics doit viser, en priorité, à maintenir le plein emploi. Si donc, dans tel ou tel secteur, apparaît la plus petite menace de chômage partiel, il faut prendre des mesures propres à assurer « la relance ».

Oui, mais ce faisant on crée un risque : celui de remettre en circulation de nouvelles masses monétaires qui, elles, nourrissent l'inflation. Serions-nous alors condamné sans recours possible à ce dilemme : ou bien garantir à chacun la possibilité d'exercer son métier, même s'il faut pour cela user de moyens qui contribuent en fin de compte à faire baisser le pouvoir d'achat du salaire, ou bien tenter de maîtriser l'inflation, même s'il faut pour cela créer un certain chômage ?

Il faut évidemment choisir, ce qui ne signifie pas exclure l'une des branches de l'alternative, mais décider à laquelle on donnera le pas sur l'autre.

Or, le Conseil fédéral a choisi, du moins si l'on en croit les propos du nouveau président de la Confédération, dans la traditionnelle allocation du jour de l'An.

M. Graber ne voit qu'un faux dilemme dans cette manière d'opposer à la lutte contre l'inflation le maintien du plein emploi. Il accorde une priorité absolue à une politique visant à freiner, avant de l'arrêter, la dépréciation du pouvoir d'achat. Et il a raison. Depuis un certain temps une réalité s'impose à qui sait observer : le nombre des chômeurs augmente dans les pays qui subissent aussi l'inflation la plus forte.

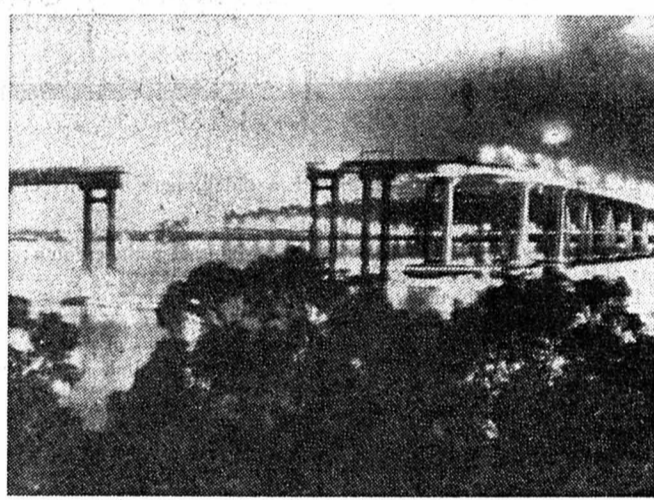
Donc, au début de cette nouvelle année comme dans le plus récent passé, la tâche principale à laquelle devront se vouer les autorités sera bien de contenir l'évolution des prix.

Fort bien, mais comment ? Le Conseil fédéral et les Chambres ont tenté, au cours du dernier lustre, de façonner une politique conjoncturelle, frappée d'ailleurs d'une tare originelle car elle ne faisait jamais que suivre l'événement et ne pouvait en aucun cas le prévenir. Les différentes mesures, appliquées la plupart en vertu du droit de nécessité, nous ont peut-être épargné le pire, elles n'ont certes pas guéri le mal.

Peut-être parce qu'il a manqué ce dont, il y a un an déjà, le prédécesseur de M. Graber regrettait l'absence : l'esprit communautaire. Il faut dire aussi que le Conseil fédéral auquel la constitution confère « l'autorité directrice » n'a pas fait grand chose pour ranimer la flamme, pour convaincre les partenaires sociaux d'examiner ensemble une situation donnée, une évolution prévisible avec les avantages et les inconvénients, qui pourraient en résulter.

Cet « esprit communautaire » ne s'est pas manifesté lorsqu'il aurait fallu construire une politique. Se réveillera-t-il, maintenant que le mal est fait en grande partie, quand il s'agira d'assurer une juste répartition des sacrifices qu'exige plus impérieusement que jamais la lutte contre l'inflation ?

Georges PERRIN



Le pont après l'accident.

(Téléphoto AP)

Un navire heurte un pont en Australie : plusieurs morts

MELBOURNE (Australie) (AP). — Cinq personnes au moins ont trouvé la mort dimanche soir quand un navire a emporté un tronçon de 80 mètres de long du pont de Tasmanie, qui enjambe le fleuve Derwent.

Deux voitures au moins ont plongé dans l'eau et le cargo « Lake Illawarra », 10.383 tonnes a sombré en dix minutes. Quarante et une personnes — dont vingt en service — se trouvaient alors sur le bâtiment, qui battait pavillon britannique.

Des embarcations de secours ont immédiatement été envoyées sur les lieux et les équipes de la protection civile ont entrepris de fouiller les berges pour essayer de retrouver des survivants.

Trois corps et 25 survivants membres de l'équipage ont débarqué à la jetée de Brook Street à Belliver.

L'onde de choc provoquée par l'effondrement du pont a ébranlé les portes de maisons et d'un motel situés sur la rive à 600 mètres de là.

Le pont de Tasmanie relie les villes de Hobart d'une part et de Belliver et Lindisfarne de l'autre. Il avait été inauguré en août 1967 après quatre années de travaux. Il comportait quatre voies de plus de trois mètres de large. La navigation se faisait sous une arche de 103 mètres de large, laissant un tirant d'air de 50 mètres.

Amandiers en fleur dans l'île de Beauté

BASTIA (AFP). — Des températures nettement supérieures aux normales saisonnières donnent depuis 24 heures un aspect printanier à certaines régions de la Corse, et notamment à la Balagne.

Les amandiers sont en effet en fleurs dans de nombreux vergers. En revanche, les bergers, du fait de la sécheresse qui règne depuis plusieurs semaines sur l'ensemble de l'île, se plaignent du manque d'herbe pour leurs bêtes, tandis que les deux stations de sport d'hiver de la Corse sont privées de neige.

D'autre part, un violent orage accompagné de tonnerre, d'éclairs, comme en plein été, et de rafales de vent atteignant 100 km/heure s'est abattu samedi soir sur Varsovie.

Le réseau municipal d'électricité a été endommagé, privant une partie du quartier de Zoliborz d'électricité et entraînant l'arrêt des tramways. De nombreux arbres ont été déracinés et se sont abattus en travers des rues.

Le Suisse est le plus gros consommateur d'eau d'Europe

En 1972, les Suisses ont consommé 408 litres d'eau potable par habitant et par jour, alors que les Suédois n'en utilisaient que 330 litres, les Italiens 271, les Allemands de l'Ouest 179 et les Français 165. C'est ce que montre une statistique comparative de la consommation d'eau potable dans divers pays d'Europe.

Dans ces conditions, une orientation judicieuse de la consommation — par recyclage, structures tarifaires progressives et installations économisant l'eau — deviendra à l'avenir plus importante que jamais pour assurer une économie hydraulique équilibrée.

Il appartient aujourd'hui aux planificateurs de l'approvisionnement en eau d'établir des prévisions précises sur la consommation future d'une grande ville, d'un pays ou d'une région. Ils ne peuvent toutefois résoudre leurs problèmes qu'en concordance avec le reste de l'aménagement du territoire.

(Lire la suite en page 7)

Le culte de l'arbre

A peine l'année vient-elle de commencer, que les problèmes quotidiens ne souffrent pas le moindre retard se posent. Tenez, par exemple, celui-ci : que faire de l'arbre de Noël ? Une foule de gens l'ont gardé et même rallumé hier encore, pour la dernière fois, à la grande joie des petits, et même des grandes personnes. Il y a aussi les fanatiques du culte de Noël, qui font durer leur arbre jusqu'à Pâques...

Mais pour la plupart des familles, le vrai problème demeure : comment s'en débarrasser ? Le plus simple, si vous n'avez pas de fourneau ou de poêle, consiste à le couper en petits morceaux, à en remplir un sac et à le remettre aux éboueurs le jour de leur passage devant votre domicile.

Une enquête menée ces derniers jours autour de nous a fait ressortir quelques solutions différentes plus ou moins originales à cet épineux problème : comment faire disparaître cet objet vénérable ? « J'envoie mon mari avec l'arbre à un arrêt d'autobus, nous a confié une dame, par ailleurs tout à fait respectable. Au moment où le bus s'approche, mon mari fait semblant de chercher de la monnaie dans ses poches et demande à un passant de lui tenir l'arbre. Dès que le bus démarre, mon mari saute dedans, en oubliant de reprendre l'arbre au passant ».

Un autre amateur temporaire de l'arbre de Noël nous a révélé qu'après usage il le dépose devant sa porte, appelle la police et déclare : « Quelqu'un a abandonné son arbre devant chez nous. Veuillez vous en charger ». Un fonctionnaire survient peu après, s'empare de l'objet du délit, et nous en sommes débarrassés ».

Nous scions notre arbre en petits bouts, nous a indiqué un monsieur préférent garder l'anonymat. Nous en faisons un paquet, sur lequel nous portons comme destinataire notre propre adresse et, comme expéditeur, l'adresse du percepteur. Nous remettons le paquet à la poste. Quand cette dernière nous le délivre, nous refusons d'en prendre livraison. Qu'arrive-t-il alors ? Il va chez le percepteur... »

Quelques autres solutions, aussi peu recommandables que les trois procédés mentionnés plus haut, nous ont été proposées. Nous nous garderons de leur faire de la publicité. Mais il n'était pas inutile que nous montrions quels trésors d'ingéniosité beaucoup de gens dépensent pour sacrifier jusqu'au bout au culte de l'arbre de Noël.

R. A.

PAGE 6 :

Chauffeur de taxi attaqué à Fribourg

Existe-t-il deux fois deux jeunes gens, deux coupables et deux victimes ? Ou bien un seul et même duo a-t-il tout machiné ?

PAGE 6 :

Fermeture du « Drop-in » de Bienne ?

Les économies que les collectivités de droit public doivent réaliser mettent en péril certaines institutions. C'est le cas de Bienne du « Drop-in » qui connaît aujourd'hui de gros problèmes.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 5, 6.

INFORMATIONS SUISSES : page 7.

TOUS LES SPORTS : pages 9 et 10.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 13.

DERNIÈRE HEURE : page 15.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 20 décembre. Dürst, Alice, fille de Fridolin, dépositaire, Hauterive, et de Monika-Edith, née Leleger. 21. Bühler, Valérie-Nadine, fille de Jean-Claude, mécanicien de précision, Bevaix, et de Nadine-Thérèse, née Müller; Kobel, Maryline, fille de Jean-Jules-Christian-Albert, horloger, Neuchâtel, et de Walfriede-Maria, née Wilhelm; Palmieri, Angelica, fille de Michele, ouvrier, Hauterive, et de Lina, née Ribbo. 22. Jourdain, Xavier, fils de Georges-Xavier, agent de police, Peseux, et de Rose-Marie, née Grossenbacher. 23. Mühlethaler, Sylvie-Anne, fille de René, opérateur, Hauterive, et de Marianne-Violette, née Eisenhut; Perret, Stéphane, fils de Francis, cuisinier, Fontainemelon, et d'Anna-Katharina, née Hirsiger.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 23 décembre. Keller, Peter-Willy, chef de cuisine, et Bossard, Susanna-Frieda, les deux à Neuchâtel.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 27 décembre. Nicolet, René-Armand, monteur, et Fuss, Eveline-Ida, les deux à Neuchâtel; Leone, Giuseppe, maçon, Corcelles, et Ruescas, Magdalena, Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 20 décembre Wermeille, Pierre-Louis-Charles, fonctionnaire international, Berne, et Lugnon, Maryvonne, Neuchâtel.

DÉCES. — 20 décembre. Fasnacht, Fritz-Hermann, né en 1909, ancien restaurateur, Hauterive, époux de Mar-

celle, née Rellstab; 27. Perret-Jeaneret, Albert-Aimé, né en 1915, galvanoplaste, Neuchâtel, époux de Daisy-Thérèse, née Treyvaud; 28. Boss, Marie, née en 1890, ménagère, Neuchâtel, divorcée; Perrenoud, Madeleine, née en 1897, ancienne institutrice, Neuchâtel, divorcée; Jeannerat, Thérèse, née en 1933, ménagère, Corcelles, célibataire.

DÉCES. — 22 décembre. Maire, Paul-Albert, né en 1905, ancien chocolatier, Neuchâtel, époux de Fernande-Liliane, née Paillard. 25. Du Pasquier, Albert, né en 1906, ancien inspecteur d'assurances, Neuchâtel, époux de Françoise, née Mauler; Martenet, Frédéric-Louis, né en 1893, retraité, Neuchâtel, veuf d'Ida-Sophie, née Mettler.

DÉCES. — 24 décembre. Perrochet née Jean-Richard-dit-Bressel, Idelette-Esther, née en 1897, ménagère, Auvernier, veuve de Perrochet, Jean-François; Dubois née Jaquet, Jeanne-Clara, née en 1891, ménagère, Colombier, veuve de Dubois, Georges-Hermann.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Jean-Paul Bourquin-Marignane;

Monsieur et Madame Pierre Ingold et leurs filles, Catherine et Muriel;

Monsieur Yves Bourquin;

Mademoiselle Mireille Bourquin;

Mademoiselle Lucie Delachaux;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Arthur Delachaux;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Maurice Delachaux;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Emmanuel Bauler;

Mademoiselle Antoinette Roux;

Mademoiselle Alice Oberteuffer, ainsi que les familles Delachaux, Morel, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Charles MARIGNANE

née Madeleine DELACHAUX

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 88^{me} année.

2035 Corcelles, le 5 janvier 1975.

(1 ch. de Roqueval)

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne craindrai aucun mal! Car tu es avec moi: c'est ton bâton et ta houlette qui me rassurent.

Ps. 23 : 4

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 7 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

En souvenir de Madame Marignane, veuillez penser à l'hospice de la Côte, à Corcelles. (C.C.P. 20 - 391)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Roger Nussbaumer et ses enfants;

Monsieur et Madame François Nussbaumer et leur fils Damien;

Monsieur et Madame Louis Nussbaumer et leur fils Nicolas;

Madame Lydia Nussbaumer et ses enfants;

Monsieur et Madame Claude Nussbaumer et leurs enfants;

Monsieur et Madame Charles Nussbaumer;

Madame Anne-Marie Robert;

Mademoiselle Anne Desbiolles;

Madame Elisabeth della Croce et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer le départ de

Monsieur

Roger NUSSBAUMER

leur cher époux, père, grand-père, cousin, parent et ami, emporté subitement, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 3 janvier 1975.

L'ensevelissement aura lieu mardi 7 janvier, à 10 heures au cimetière de Beaugard.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame François Nussbaumer, Combaborel 19, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Was Gott tut, das ist wohlgetan es bleibet gerecht sein Wille.

Très affligés, nous faisons part du décès de notre chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, nièce et amie

Mademoiselle

Greti RETTENMUND

qui s'est endormie à l'âge de 60 ans, après une courte maladie.

Nous vous prions de garder de la défunte un souvenir amical.

Signau et Peseux, le 3 janvier 1975.

La famille endeuillée.

Le Comité de la Croix-Bleue de la Côte a le chagrin d'informer ses membres et amis du décès de

Mademoiselle

Greti RETTENMUND

leur membre et amie, survenu subitement à Signau BE, le 3 janvier 1975.

Chacun gardera un excellent souvenir de sa gentillesse.

L'enterrement aura lieu le 6 janvier à Signau à 14 heures.

Mademoiselle

Greti RETTENMUND

leur membre et amie, survenu subitement à Signau BE, le 3 janvier 1975.

Chacun gardera un excellent souvenir de sa gentillesse.

L'enterrement aura lieu le 6 janvier à Signau à 14 heures.

CARNET DU JOUR

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.

Permanence médicale: Votre médecin habituel.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

O mort où est ta victoire?

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie.

Madame Ernest Mühlethaler;

Monsieur et Madame Samuel Berger-Mühlethaler;

Monsieur et Madame Josef Wasser-Mühlethaler;

Monsieur René Haefliger et ses filles, Elisabeth et Christine,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Ernest MÜHLETHALER

retraité CFF

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74^{me} année, après quelques jours de maladie.

2000 Neuchâtel, le 4 janvier 1975.

(Ch. des Liserons 8)

L'incinération aura lieu mardi 7 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre-des-Hommes (c.c.p. 20-1346) ou à Helvetas (c.c.p. 10-14192)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ne crains point; crois seulement.

Marc 5 : 30.

Madame Roger Corsi et sa fille;

Mademoiselle Isabelle Corsi;

Monsieur et Madame Roger Perriard-Corsi, à Lausanne;

Madame Jeanne Jacot-Corsi et familles, à Couvet, Berne et Peseux;

Monsieur et Madame Charles Kisslig-Corsi et familles, à Fleurier;

Monsieur Francis Gosteli, aux Verrières;

Madame Hélène Reymond et familles, aux Bayards, Valeyres-sous-Rancés, et Marin;

Monsieur et Madame Josef Sigrist et familles, à Zurich;

Monsieur et Madame D.O. Elmiger-Sigrist, à Lucerne,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger CORSI

leur très cher et bien-aimé époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 59 ans, après quelques mois de grave maladie, supportée avec un courage exemplaire.

2068 Hauterive, le 5 janvier 1975.

(Marnières 42).

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, mercredi 8 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui

I Jean 4 : 16.

Monsieur et Madame Hugo Solms, Genève;

Monsieur et Madame Fernand Roux, Cortaillod;

Mademoiselle Marianne Solms, Genève;

Monsieur Philippe Solms, Genève;

Monsieur et Madame Jean Roux-Schenk, Cortaillod;

Monsieur et Madame Daniel Roux-Pirotte et leur fils Gilles, Genève;

Monsieur Alain Roux et Mademoiselle Elisabeth Juvet, Cortaillod;

Monsieur François Roux, Cortaillod;

Monsieur et Madame Bernard Naef, leurs enfants et petits-enfants, Genève;

Monsieur André Lederrey, ses enfants et petits-enfants, Genève;

Monsieur Albert Naef, Genève;

Mademoiselle Marie-Lucile de Gallatin;

Monsieur et Madame Fernand Biéler-Dutoit, Genève;

Les familles Revilliod, de Beaumont, Naef, et alliées,

ont le regret de faire part du décès de

Madame Henri NAEF

née Hélène REVILLIOD

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie que Dieu a reprise à Lui péniblement, le 4 janvier 1975, dans sa 80^{me} année.

Le culte aura lieu le mercredi 8 janvier 1975 à l'Auditoire de Calvin, place de la Tacconerie

Domicile mortuaire: Florissant 4, 1206 Genève.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Hôpital Gourgas, c.c.p. 12-688

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jeanne Cuche-Recordon, à Saint-Légier;

Monsieur et Madame René Cuche et leur fille Marie-Josiane, à Saint-Sulpice;

Messieurs Gérald et Claude Cuche, à Pully;

Mademoiselle Marlyse Cuche, à Pully;

Les enfants et petits-enfants de feu Ali Cuche;

Monsieur et Madame Marcel Cuche et leurs enfants, à Saint-Martin;

Monsieur Maurice Cuche et ses enfants, à Neuchâtel;

Monsieur Herbert Amez-Droz-Cuche, ses enfants et petits-enfants, à Dombreson;

Madame Denise Jacot, ses enfants et petits-enfants, à Gorgier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc-Robert CUCHE-RECORDON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 79^{me} année, le 1er janvier 1975, dans la paix du Seigneur.

« La volonté du Père c'est que quiconque croit au Fils ait la vie éternelle et que je ressuscite au dernier jour. »

Jean 6 : 40.

L'incinération aura lieu à Vevey le lundi 6 janvier.

Culte à 14 h à la chapelle du crématoire où les fleurs peuvent être déposées.

Honneurs à 14 h 20.

Domicile de la famille: « Les Mésanges » 1806 Saint-Légier.

« Pour moi, m'approcher de Dieu c'est mon bien; je place mon refuge dans le Seigneur l'Eternel. »

Ps 73 : 28.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la société « Les fils de Maurice Collé & Cie, Genève »,

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles COLLÉ

membre fondateur de la société

père de Madame Béatrice Collé, frère de Monsieur Marcel Collé et oncle de Monsieur Daniel Collé.

Ils conserveront un souvenir ému des nombreuses années de collaboration pour le développement de la société.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier 1975, à 14 h., en l'église du Christ-Roi, au Petit-Lancy, Genève.

Monsieur Paul-H. Mayor, à Chardonne;

Monsieur et Madame Hans Jenny-Haller, à Wohlen, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Auguste Mayor, à La Tour-de-Peilz;

Madame Fanny Dénézé-Mayor, à Burier, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Jean et Rosa Bettex-Mayor;

Monsieur David Mayor, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Samuel Mayor-Schmidt, à Nyon;

Madame Charlotte Beroud-Mayor, à Saint-Légier, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Louis Mayor-Yerly, à Oron-le-Châtel, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Daniel Mayor-Jossevel, à Oron-le-Châtel, et leur fille;

Mademoiselle Berthe Mayor, à Saint-Légier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Rose MAYOR

née JENNY

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 72 ans.

2035 Corcelles, le 2 janvier 1975.

(Petit-Berne 5a).

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort.

Je ne craindrai aucun mal! Car tu es avec moi: c'est ton bâton et ta houlette qui me rassurent.

Ps 23 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 6 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Jeanne PÉTREMARD

retraitée

membre de la société depuis de nombreuses années.

Le comité de la société de musique l'Echo du vignoble, Peseux, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Rose MAYOR

maman de son membre d'honneur, Monsieur Paul Mayor. Pour les obsèques, se référer à l'avis mortuaire de la famille.

2043 Boudevilliers, le 3 janvier 1975.

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi.

L'ensevelissement aura lieu, lundi 6 janvier 1975.

Culte au temple de Boudevilliers à 13 h 30.

Domicile de la famille: Madame Jean Balmer, 2043 Boudevilliers.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jeanne Satterfield-Bonhôte, a le grand chagrin de faire part à ses parents et amis, du décès de son très cher mari

Monsieur

Ronald SATTERFIELD

que Dieu a rappelé à Lui le 21 décembre 1974, à l'âge de 82 ans, après quelques semaines de maladie.

L'incinération a eu lieu le 24 décembre 1974 à Vancouver B.C. Canada.

Madame Jeanne Satterfield 1635 Beach Grove Road R.R.4. DELTA

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les vacances sont finies...

● LES vacances de fin d'année terminées, c'est aujourd'hui la reprise de l'activité économique normale. C'est aussi la reprise de l'école après quinze jours de repos.

Noël c'était pourri, le temps. Noël-An fut bien meilleur, surtout en altitude, au-dessus de 800 mètres où, depuis trois ou quatre jours, c'est la plus belle symphonie du soleil que l'on puisse voir.

Une fois de plus, hier, en ce dernier dimanche de vacances hivernales, ce fut la ruée vers les hauteurs du Jura où s'en allèrent des milliers de

personnes, pour skier les unes, pour profiter tout simplement de cette lumière réchauffante, les autres.

Ce matin, écoles et collèges rouvrirent leurs portes closes le 20 décembre. Pour une fois, malgré les mauvais jours de la semaine de Noël, parce qu'il neigea à Noël-An, on a pu skier en Suisse, à cette période de l'année, ce qui ne s'était pas fait durant les trois hivers précédents.

Espérons que la grisaille et le froid humide qui tiennent compagnie aux habitants de la plaine ces jours, ne persisteront pas!



Il n'y a plus guère de neige sur les crêtes du Jura, mais le soleil est si beau pour ceux qui doivent vivre dans la grisaille froide et humide... (Avipress Baillois)

La commune de Colombier va emprunter 1 100 000 francs

De notre correspondant :

Les membres du Conseil général de Colombier se prononcèrent au cours de leur prochaine séance, fixée au 9 janvier, sur deux demandes d'emprunt présentée par l'exécutif communal, la première d'un million de francs, l'autre de 100.000 francs.

Les deux montants sont destinés à consolider le crédit de construction et d'assurer les liquidités nécessaires à la trésorerie de la commune. C'est auprès

de deux institutions privées que seront contractés ces emprunts dont le taux est de 8 1/4 % payable semestriellement, le remboursement se faisant par amortissement annuel. La durée de l'emprunt est fixée à 12 ans pour le premier et dix ans pour le second.

Il va sans dire que la commune de Colombier, comme toutes les autres communes du reste, devra limiter au maximum ses dépenses afin de remplir ses obligations dans les années à venir.

Assemblée de la fanfare « L'Avenir » de Lignières

De notre correspondant :

L'assemblée de la fanfare « L'Avenir » de Lignières a siégé au collège. Après adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, les comptes 1974 ont également été approuvés. L'exercice se solde par un déficit de 10.718 fr. 45 par suite de l'achat d'un nouvel uniforme dont le coût s'est élevé à 15.826 francs. Cependant, la fortune de la société se monte à 11.304 fr. 20.

Le président André Gauchat ayant été nommé directeur, c'est M. Hansruedi Mauser qui prend la succession. Le reste du comité est composé comme suit : vice-président, M. Michel Krieg; cais-

sier, M. Blaise Bonjour; secrétaire, M. Freddy Bonjour; responsable du matériel, M. Paul Cosandier (nouveau).

Le prochain concert de la fanfare aura lieu le 5 avril à la salle de gymnastique de Nods. Parmi les événements marquants de l'année passée, il faut noter la Coupe romande remportée par la fanfare aux Geneveys-sur-Coffrane. Après ratification des admissions des nouveaux membres et des démissions, le nouveau président fut nommé délégué de la société pour la représenter au sein du groupement des sociétés locales. L'assemblée se termina par un repas servi au local.



Des paquets ficelés pour faciliter le ramassage. (Avipress archives)

Demain, mercredi et jeudi récupération du papier

C'est donc demain, 7 janvier, et durant les deux jours suivants qu'aura lieu, à Neuchâtel, la première récupération du papier et du carton de l'année.

L'entreprise qui vient de prendre en charge, à la demande des responsables, le ramassage, la maison Wittwer transports et camionnage du chef-lieu, va donc sillonner les rues de la ville dès 7 heures chaque matin selon un schéma

bien précis mis au point en collaboration avec le service communal de la voirie.

Le ramassage du verre aura lieu les 21, 22 et 23 janvier.

Rappelons que papier et carton doivent être ficelés et non posés pèle-mêle sur le trottoir le matin à la première heure.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le cap de la nouvelle année fut franchi sous un épais brouillard au Val-de-Ruz

De notre correspondant régional :

Le passage de l'année 1974 à l'année 1975 s'est effectué au Val-de-Ruz sous le brouillard, au propre et au figuré. En effet, le ciel est demeuré tout au long de l'opération, enfoui sous une épaisse couche d'ouate grise. La nuit, quelques étoiles apparaissent dans le lointain du firmament, mais le 1er janvier, puis le 2, puis le 3... la lumière demeurait terne. Les façades des maisons sales, les routes dangereuses, les visages des passants renfrognés. Même Olive dans sa droguerie, traînait les pieds dans des sabots fatigués!

1974, une belle année pour tous ceux qui ne travaillent pas la terre de nos campagnes et de nos vignobles. La dernière belle année? On le craint un peu partout.

Sur les chantiers, le ralentissement de la saison est normal. De nombreux immeubles encore sont en construction. Des dizaines d'appartements seront mis à disposition de la population dans le courant de 1975. Ici et là, on parle de projets; ailleurs, on a renoncé momentanément à investir d'importants capitaux dans la construction d'immeubles locatifs ou familiaux.

Certainement, mais au détriment des écoliers qui ont pris l'habitude de vivre à leur aise dans des classes en général à effectifs normaux, supprimer ou créer un poste d'enseignant par-ci, par-là? On en parle d'une façon assez vague. Dans les mois à venir on saura à quoi s'en tenir à la Fontenelle, aux Geneveys-sur-Coffrane, à Chézard-Saint-Martin, par exemple.

INQUIÉTUDE DANS L'INDUSTRIE...

Si aucune mesure spectaculaire n'a encore été prise dans l'industrie, au Val-de-Ruz en ce qui concerne un éventuel récession, on demeure en revanche extrêmement vigilant dans le secteur horloger et dans la mécanique. Dans le premier, on parle de compression des dépenses et de main-d'œuvre. On se rend bien compte que l'avenir n'est pas très rose. Les gens dans la cinquantaine qui ont vécu la période immédiate d'avant et d'après la Seconde Guerre mondiale se souviennent de beaucoup de choses. La jeunesse de 1975 connaîtra-t-elle des an-

nées aussi difficiles, elle qui n'a jamais subi de contraintes et de privations?

... ET DANS L'AGRICULTURE

Dans notre Vallon, l'année agricole n'a pas été très favorable. Il a fallu attendre le beau temps à chaque saison. Les récoltes de l'été ont été rentrées avec peine et celles de l'automne, par place, ne l'ont pas été du tout par suite du froid, de la pluie et de la neige qui sont apparus dès le 25 septembre et n'ont pratiquement pas cessé durant tout l'automne.

A cela il faut ajouter l'augmentation du prix des huiles lourdes, des engrais et des semences, plus-value qui n'est pas compensée par l'augmentation des produits agricoles payés aux producteurs. Ajoutons encore à ce sombre tableau la naissance d'une pénurie certaine de fourrage due au mauvais temps des mois passés et l'on comprendra que l'inquiétude de la classe paysanne est aussi grande — bien que d'un autre ordre — que celle de la classe ouvrière.

A. S.

La Société de sauvetage se préoccupe du gardiennage de la piscine d'Engollon

De notre correspondant régional :

La section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage fondée en 1972 compte actuellement une cinquantaine de membres (tous porteurs du brevet A). Lors de sa dernière assemblée générale, elle a constitué son comité comme suit : MM. Francis Monnier, président; Pierre Fluckiger, vice-président; Roger Voirol, caissier; François Mayer, secrétaire; Raymond Jeannot, chef technique; et Mme Catherine Aeschlimann, chef du matériel. L'ancien membre fondateur-président, M. Albert Schild, a été nommé membre honoraire.

BILAN DE L'AN PASSÉ

L'activité de la saison passée a été évoquée par M. Christian Matthey qui a rappelé les principaux faits suivants : 4 mars, démonstration de natation à Cernier par la société du Locle. 19 mars, examens des jeunes sauveteurs, 20 des 22 participants réussissent. 25 mars, cinq nageurs obtiennent le brevet I. 27 et 28 avril, deux membres suivent le cours central de natation et de sauvetage à Genève.

Au mois de mai, 15 porteurs de brevets I et II désirant s'occuper du gardiennage à la piscine d'Engollon, ont suivi deux cours. A propos du gardiennage de la piscine du Bois d'Engollon, la société de sauvetage s'est inquiétée qu'en 1974, le gardien n'ait pas été en possession d'un brevet de sauvetage. Les membres de la société ont cependant assumé leurs responsabilités de gardiens autour des bassins, pendant la belle saison.

Le 16 juin, à Cortaillod, à la Fête romande de sauvetage, les jeunes sauveteurs du Val-de-Ruz (dans une eau de 15 degrés!) ont remporté les 1re, 2me, 7me et 10me places sur treize équipes. Les BI et BII se sont classés 4me et 5me sur dix équipes. Les 25 et 26 août, une équipe spécialement entraînée a participé à la Fête centrale de sauvetage à Thoun et s'est classée ainsi : chez les dames, cat. D., 23me sur 35 équipes; chez les hommes cat. A 19me sur 20 équipes classées à l'échelle nationale.

Fin septembre, trois membres de la société : Raymond Jeannot, Francis Monnier et Raymond Monnier ont réussi le brevet de plongée A.B.C. Le 6 novembre s'est déroulé à Cernier, un concours amical de natation au cours duquel ont été

opposés les jeunes sauveteurs de Cortaillod à ceux du Val-de-Ruz.

NOUVEAUX BREVETÉS

Du 28 octobre au 16 décembre, un cours pour le brevet I a été suivi par onze participants. Ont obtenu leur brevet : Maria Frigerio, La Chau-de-Fonds; Stéphane Gonseth, Les Hauts-Geneveys; Colette Greillat, Montmolin; Eliane Ruchti, Engollon; Jean-Claude Coletti, Les Hauts-Geneveys; Jean-Claude Guillod, Cernier; Rudolf Rettenmund, Les Hauts-Geneveys; Pierre-Alain Schenk, Dombresson; Jean-Claude Schlaeppli, La Chau-de-Fonds; Jean-Luc Vuilleumier, Cernier. Les experts étaient MM. Christian Matthey, Daniel Perrier et Michel Berger (brevet III, chef technique régional de La Chau-de-Fonds).

PROJETS

En 1975, la Société de sauvetage du Val-de-Ruz espère organiser les rencontres romandes à la piscine d'Engollon, au début de l'été prochain. La société participera à la fête centrale qui se déroulera à Thoun. Un cours de brevet I et un cours pour jeunes sauveteurs seront organisés durant la belle saison.

A. S.



Tandis que là-haut, c'était le royaume de la lumière... (Avipress - Robert)

Cambriolage à Cernier: 8400 francs emportés

Un cambriolage a été commis samedi entre 12 h 15 et 13 h 10 dans un magasin discount à Cernier, sis 3, route de Neuchâtel. L'auteur s'est introduit dans le magasin en fracturant une porte. Puis, il s'en est pris à deux caisses enregistrées qu'il a forcées. Le malandrin a ainsi pu faire main basse sur la somme de 8400 francs.

Informations horlogères

Le coût des montres électroniques: il n'y aura pas de miracle de sitôt

Parmi le flot des informations à caractère souvent sensationnel et contradictoire, publiées par la presse au sujet de la montre électronique, certaines d'entre elles ont trait à l'évolution des coûts de fabrication, en avançant quelquefois des pronostics pour le moins téméraires.

N'a-t-on pas, en effet, affirmé le plus sérieusement du monde que le prix de revient de la montre électronique serait considérablement inférieur à celui de son homologue mécanique, alors que dans l'état actuel des choses, le prix du quartz à lui seul est quelquefois plus élevé que le coût d'un garde-temps simple à remontage manuel?

Qu'en est-il exactement? Dans la remarquable étude à laquelle s'est livrée la Fédération horlogère suisse, celle-ci relève que l'on peut, au vu des connaissances acquises en matière de technologie et de processus de fabrication, déterminer des seuils de prix au-dessous desquels il ne paraît guère possible de descendre. Afin de réduire les incidences provoquées par certaines surprises éventuelles, la FH a volontairement procédé à des estimations de coûts plutôt trop bas que trop hauts. Elle a livré, dans «La Suisse horlogère», organe officiel de la Chambre suisse de l'horlogerie, des réflexions dont nous reprenons l'essentiel:

MONTRES ÉLECTRONIQUES A DIAPASON-MOTEUR

Bien qu'elles soient commercialisées depuis près d'une quinzaine d'années, ce n'est que récemment que le prix de vente des montres à diapason a franchi, dans le sens d'une diminution, la limite des 100 dollars. Si l'on tient compte du fait que toutes les améliorations possibles en vue de réduire les coûts ont déjà été apportées, on en déduira qu'il est fort douteux que ceux-ci puissent être sensiblement abaissés.

MONTRE A QUARTZ A AFFICHAGE ANALOGIQUE

Actuellement le prix de revient d'une montre de ce type est supérieur à 100 francs. C'est entre le coût actuel d'environ 125 fr. et le coût minimum estimé de 79 fr. que se situent réellement à l'avenir les montres à quartz de la troisième génération en version simple et en acier. Selon la FH, il paraît dès lors exclu que ce produit puisse être commercialisé un jour en dessous de 150 francs ou de 50 dollars.

MONTRES AVEC AFFICHAGE LCD (CRISTAUX LIQUIDES)

Selon la FH, le schéma des coûts de

fabrication actuels devrait se rapprocher de ce qui suit : quartz, 15 fr.; circuit, 75 francs; affichage, 18 fr.; pile 3 fr.; reste (cadran, travail, contrôle, etc.) 45 fr., soit au total 180 fr. au minimum. Des prévisions quant à l'évolution de coût de l'affichage à cristaux liquides sont difficiles à émettre du fait que ce système n'est pas encore définitivement au point et qu'il est susceptible de développements ultérieurs. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, force est de constater que son prix ne fait pas l'objet de diminution spectaculaire.

MONTRES A AFFICHGE LED (DIODES LUMINESCENTES)

Si la montre «solid state» à diodes lumineuses représente actuellement un produit techniquement plus au point que son homologue à cristaux liquides, il n'en reste pas moins que son principal handicap réside dans sa forte consommation d'énergie. Son prix de revient est également plus élevé, ce qui provient en particulier du fait que le circuit LED est plus complexe que le circuit LCD et qu'il est, par conséquent, plus cher. Au vu de la technologie actuellement prévisible, la FH ne pense pas que les coûts de production puissent, durant les années à venir, s'abaisser au-dessous de 74 fr. (12 fr. pour le quartz, 10 fr. pour le circuit, 20 fr. pour la boîte, 12 fr., pour LED, et 20 fr. pour le reste), et, plus probablement, pas au-dessous de 102 francs.

Il y a, souligne finalement la FH, «une grande différence entre le vœu exprimé par certains de voir disparaître les coûts comme par enchantement et la confrontation à la réalité d'un produit complexe: la montre

Correspondances

La passion de l'ordre et de la propreté

« Monsieur le rédacteur en chef,

Les étrangers qui nous font l'honneur de visiter notre pays n'ont, peut-être pas, toujours tort lorsqu'ils déplorent notre ancestral et parfois agaçant souci de la propreté et de l'ordre.

J'ai été le témoin de quelques scènes qui, si elles ont paru familières à l'Helvétie ordinaire que je suis, ne relevaient pas moins du meilleur burlesque pour les touristes, victimes de nos excès.

Première scène. Quai Osterwald, un après-midi d'août 1974. Une famille française est assise sur un banc et «casse la croûte». Survient un monsieur, tout d'orange vêtu et armé d'un balai, d'une pelle, ainsi que d'une charrette. L'homme s'est avisé, tout en balayant le trottoir du quai, qu'il y avait de la saleté sous les bancs et a décidé d'y remédier. Initiative louable à laquelle nos braves touristes n'ont certainement pas souscrit de bon cœur. Bref, le monsieur orange s'est évertué, pendant de longues minutes, à passer son balai sous le banc occupé, soigneusement, scrupuleusement, sans laisser une miette et sans se préoccuper des pieds français (sans malice) ainsi boucslés, tout en écoutant, peut-être, la conversation de nos hôtes. Je ne serai pas le premier à jeter la pierre à ces gens qui, si tôt rentrés chez eux, n'auront pas manqué de raconter l'anecdote à l'envi, non sans une certaine ironie que je trouve justifiée.

Deuxième scène. Un automobiliste, français lui aussi, amorce une manœuvre de parage et empiète un tant soit peu sur le trottoir du même quai, avant de reculer. Bien mal lui en prend, car il y a là un groupe de citoyens vigilants et soucieux de l'ordre. L'un d'eux siffle le contrevenant et, avec force gestes péremptoirs, lui intime l'ordre immédiat de quitter le sacro-saint trottoir, en lui criant: «Eh là! sur la route siouplait!» — on n'est pas en France, ici... Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de commenter cet édifiant exemple de notre légendaire bienveillance à l'égard des généreux touristes étrangers qui viennent dépenser leurs petits sous chez nous. Et quand je

dits «légendaires», c'est dans toute son acception que je l'entends.

Troisième scène. Un automobiliste, belge celui-là, se perd dans le dédale de la place Pury, ce qui ne m'étonne pas du tout, et finit par se retrouver, sans s'en apercevoir, sur la fameuse «piste rose» des TN, entre cette indescriptible verrou, joyau de nos édifices publics et source intarissable de matière pour les journaux de la Fête des vendanges, entre la verrou, disais-je, et la statue de notre vénérable bienfaiteur. On a peut-être conseillé au malheureux de suivre les lignes aériennes pour parvenir au centre-ville. Bref, un citoyen-honnête-qui-a-tout-vu ne manque pas de manifester de manière on ne peut plus subtile sa désapprobation. Au passage du véhicule coupable, il assène sur le toit de celui-ci un magistral coup de poing en criant à son propriétaire: «Eh! sauvage! tu sais pas lire?» J'en conclus logiquement que ce noble représentant de notre race de redresseurs de torts et de maîtres d'école (surtout sur la route) connaît par cœur toutes les finesses du trafic automobile de toutes les villes européennes, sans s'être jamais trompé.

Mais revenons à la propreté avec la quatrième et dernière scène. Il n'y a pas si longtemps, un cantonnier a passé, l'après-midi entier, à débarrasser le sol du quai Osterwald des dernières feuilles mortes qui le jonchaient, poussant la conscience professionnelle jusqu'à aller chercher les indésirables feuilles, un à une, parmi les buissons qui ornent la partie inférieure du quai, tout cela sous l'œil narquois de quelques passants qui tentaient probablement d'évaluer la proportion de leurs impôts destinée au service de la voirie. Si je conçois que l'on débarrasse le trottoir de ces feuilles qui, si tôt mouillées, peuvent devenir dangereuses, j'émetts des doutes quant à la nécessité coûteuse d'enlever celles qui recouvrent et régénèrent la terre nourricière de ces buissons.

Je vous remercie de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces lignes et vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Alain J. FRANCIS, Neuchâtel

Hourra! c'est moi le Roi! Commandez à temps chez votre boulanger le gâteau des Rois pour le 6 janvier!

Société des patrons boulangers

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE FONTAINES
MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable du titulaire, le poste
d'administrateur communal
est mis au concours

Traitement selon classes de l'Etat. Caisse de pensions. Semaine de 5 jours. Entrée en fonction: 1^{er} avril 1975 ou à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Fritz Roth, président du Conseil communal, ou au bureau communal.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au Conseil communal, 2046 Fontaines, jusqu'au samedi 18 janvier 1975.

Conseil communal.

IMMEUBLES

im ar co

Rue de la Gare 36 2074 Marin ☎ (038) 33 44 70

A vendre au Landeron (NE)

appartement
résidentiel
de 5 pièces

dans petit local, avec cheminée de salon, grande cuisine agencée, grandes chambres, deux salles d'eau.
Surface: 152 m²
Prix: Fr. 285.000.—
Garage: Fr. 15.000.—

A vendre à La Coudre-Neuchâtel

appartement
de 2 1/2 pièces

tout confort. Vue Imprenable.
Surface: 86 m²
Prix: Fr. 130.000.—

A vendre à l'est de Neuchâtel

1 immeuble locatif
de 2 appartements
de 5 pièces

Belle construction. Tout confort.
Prix: Fr. 620.000.—

A vendre aux Ponts-de-Martel

locatif

ancien, partiellement rénové.
Prix: Fr. 160.000.—
Rendement brut: 8 %

A vendre à Marin

terrain à bâtir

de 4300 m².

A louer à Cressier (NE)

un appartement
de 4 pièces

avec cuisine équipée, salle de bains, cave, galetas et place de parc.
Location: Fr. 540.— + charges.
Libre tout de suite.

A louer à Cressier (NE)

un appartement
de 1 pièce

tout confort, avec salle de bains cuisine agencée, cave et galetas.
Location: Fr. 290.— + charges.
Libre tout de suite.

A louer aux Ponts-de-Martel

un appartement
de 3 pièces

avec cuisine et salle de bains, pouvant également convenir comme appartement de week-end.
Libre pour début janvier 1975.
Location: Fr. 150.— par mois.

im ar co

Rue de la Gare 36 2074 Marin ☎ (038) 33 44 70

Particulier cherche à acheter
petite maison ou appartement
dans la région comprise entre Cortillod et Saint-Blaise.
Faire offres sous chiffre EP 3471 au bureau du journal.

A LOUER

Ovronnaz (VS)

A louer

CHALET

au mois ou à l'année.
Tél. (027) 23 13 21.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, au chemin des Brandards (immeuble moderne)

logement
de 4 1/2 pièces

avec confort.
Loyer mensuel: Fr. 680.— plus charges.

A louer dans immeuble récent
BEAU STUDIO MEUBLÉ

Grande chambre, cuisine moderne (frigo, cuisinière, etc.), W.-C.-douche, hall, cave, très bien équipé pour 1 ou 2 personnes.
Prix: Fr. 385.—, charges comprises.
R. Biéri, Ph.-Suchard 29, Boudry.
Tél. 42 33 51.

A LOUER
pour date à convenir,
rue de l'Écluse 37,

STUDIO NON MEUBLÉ

avec cuisinette, douche et W.-C.
Fr. 290.— par mois, chauffage et électricité compris.

STUDIO MEUBLÉ

avec cuisinette, douche et W.-C.
Fr. 370.— par mois, chauffage et électricité compris.

S'adresser à:

Fiduciaire Louis Creller
Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 77 65.

HLM

A louer, à couple soigneur,
3 pièces, Serroue 3. Loyer 218 fr.
plus acompte sur charges 65 fr.
A l'entrée, le revenu annuel ne doit pas dépasser 22.800 fr. plus 2000 fr. par enfant à charges.

Adresser offres à l'étude de
Me Roger Dubois, notaire,
rue du Temple-Neuf 4.
Tél. 25 14 41.

Ecluse 27

A louer: un 1^{er} studio avec entrée immédiate; un 2^{me} pour le 1^{er} février et un 3^{me} pour le 1^{er} avril.

S'adresser, entre 13 h et 14 h (dimanche excepté), à Mme Ruffino Fabro, même immeuble.

A LOUER pour fin janvier 1975

magnifique studio
meublé

pour 1 ou 2 personnes, très bien centré, meubles rustiques, tapis tendu, salle de bains, grand balcon; situation tranquille, près des transports publics.

Loyer: Fr. 400.— par mois.

Baux à loyer
au bureau du journal

A louer, tout de suite ou pour date à convenir
rue des Saars 87, à Neuchâtel,

APPARTEMENT de 3 pièces

Prix de location mensuelle: Fr. 544.—, charges comprises.
Pour visiter: P. Bettex, concierge, tél. (038) 24 32 73 (téléphoner seulement à midi)



TRANSPLAN AG

Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9
Téléphone (031) 23 57 65

A louer, pour le 15 février 1975,

BUREAUX 4,5 pièces
+ petite salle de conférence

Situation: Hauterive, en bordure de la route cantonale, station de trolleybus à 50 m.

Loyer mensuel: Fr. 600.—, charges et certains aménagements compris.

Tél. (038) 33 40 33.

A louer
appartement
de 3 1/2 pièces

à couple pouvant assurer le service de

CONCIERGERIE

Tél. (038) 33 40 33.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue du Rocher (immeuble moderne),

studio non meublé

Loyer mensuel: Fr. 365.—, toutes charges comprises. Ascenseur. Balcon.

OFFRES D'EMPLOIS

A DOMICILE

Madame, si vous avez la parole facile, et que vous aimez le contact pour des prises de rendez-vous par téléphone, appelez le (021) 81 80 61, mardi 7 janvier, entre 14 et 17 heures.

Vous cherchez une

activité indépendante

dans votre région.

Une importante entreprise dans le domaine de la photographie a besoin de VOUS, pour la vente de ses articles sans concurrence et de haute qualité. (Clientèle privée.)

Nous vous proposons:

- une situation d'avenir
- des gains élevés
- une activité passionnante

Les candidats intéressés possesseurs d'une voiture privée sont priés de faire une courte offre de service, ou de téléphoner à

VULCOLOR S.A.
Téléphone (021) 71 27 15.



UNIVERSO S.A.

Dépt. métal dur, rue de la Tuilerie 42,
2300 La Chaux-de-Fonds (près du Parc des Sports),
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE JEUNE
EMPLOYÉE de BUREAU

de préférence de langue maternelle allemande ou sachant très bien cette langue,
pour correspondance française et allemande.

Faire offres directement à UNIVERSO S.A.
dépt. métal dur, Tuilerie 42, tél. (039) 23 72 03.

Concierge

serait engagé pour le Super-Centre de Portes-Rouges. Appartement à disposition.

Adresser offres, avec références et prétentions de salaire, à Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel.

jeune homme sérieux

et de confiance, indépendant, pour le service de publicité (affichage).

Si vous aimez dormir dans une caravane et si vous disposez d'un permis de conduire cat. A, nous attendons volontiers votre offre, avec photo et numéro de téléphone.

M. Studer, Cirque Knie,
8640 Rapperswil.

Entreprise de la région cherche
HOMME DE
CONFIANCE

pour lui donner l'entière responsabilité du nettoyage de ses bureaux et ateliers.
Travail indépendant - excellent salaire - bonnes conditions sociales.

Faire offres sous chiffres 28-900001 à Publicitas, Terreaux 5,
2001 Neuchâtel.

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise, tél. 33 38 38
cherche pour entrée au plus tôt

fille ou garçon
de cuisine

Congé le dimanche.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE

dans le domaine des loisirs cherche

COLLABORATEURS (TRICES)

pour divers secteurs de la Suisse romande.

NOUS OFFRONS:

- stage de formation
- produits de premier ordre
- ambiance jeune, dynamique et agréable
- rétribution avec fixe, frais, commissions et primes
- prestations sociales modernes
- appui de vente constant.

NOUS DEMANDONS:

- collaborateurs (trices) actifs (ves) et consciencieux (ses).

Veillez retourner le coupon ci-dessous sous chiffres C 920784-18 à PUBLICITAS S.A., 1211 Genève 3, afin de fixer un premier rendez-vous.

NOM: _____ PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____ VILLE: _____
No POSTAL: _____ TÉL.: _____
DATE DE NAISSANCE: _____
LIBRE DÈS LE: _____ Réf. FAN

La demande croissante dans notre domaine d'activité:

L'AUTOMATISATION

nous permet d'engager tout de suite ou pour une date à convenir des

MÉCANICIENS de PRÉCISION
MICROMÉCANICIENS

Si vous possédez de réelles capacités professionnelles, nous vous offrons une situation intéressante, un travail varié et indépendant au sein d'une équipe jeune et dynamique.

WALTHER

CH-2416 LES BRENETS

AUTOMATISATION

Tél. (039) 32 16 32.



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TEL. 038 25 85 01



Nous cherchons un

DESSINATEUR
EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

(ou dessinatrice) possédant une formation de dessinateur en machines type C, ou un MONTEUR d'appareils électroniques ayant du goût pour le dessin technique.

Ce collaborateur sera chargé de différents dessins de pièces, schémas, circuits imprimés et constitution de dossiers pour offres.

Veillez adresser vos offres à
OSCILLOQUARTZ S.A., référence EH,
Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2, ou nous téléphoner au (038) 25 85 01, interne 39.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

qualifiée pour travaux de bureau et calculation.

Faire offres sous chiffres DO 3470 au bureau du journal.

Prof. médicales
auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

Prof. médicales

José Heyd
médecin dentiste
de retour

F. Wildbolz-Girard
Pédicure diplômée
DE RETOUR
Tél. 25 25 15.

AVIS DIVERS

Réparation

au meilleur prix de tout appareil électro-ménager Frigo, machine à laver, radio, enregistreur, chaîne HIFI, etc.
Service à domicile Electro-clinique Neuchâtel.
Tél. 33 27 90, jusqu'à 19 h.

Le piano

s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. Notice gratuite. Tél. (021) 28 29 99.

La bonne cuisine
café
du Théâtre

En janvier,
c'est moins cher!

Qu'est-ce
qui est vendu
en ce moment

au Super-Centre
à prix coûtant?

Endives
Oranges
Vino da Pasto en litre
Cervelas sous vide ou ouverts
Oeufs frais
Pâtes Rollinettes
Saucisse au foie ou aux choux
Gruyère
Bière Muller en six pack

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Epuration des eaux et formation technique: le Vallon a frappé deux grands coups en 1974

De notre correspondant :
A part le percement du tunnel de la Clusette, sujet déjà traité dans nos colonnes, il y a eu quelques jours, l'année dernière aura été marquée au Val-de-Travers par une autre réalisation importante : celle de la mise en service des stations d'épuration des eaux de Boveresse et de la Presta, près de Travers.

Ce travail de longue haleine fut mené à bien après de nombreuses études quant au choix du système à adopter. Il fut, ces dernières années, la principale préoccupation des autorités communales du Bas-Vallon. Elles avaient du reste constitué un syndicat groupant les villages de Buttens, Saint-Sulpice, Fleurier, Môtiers, Couvet, Travers et Noiraigue, car seul un tel regroupement pouvait mener à chef la réalisation de projets mûrement réfléchis.

Actuellement, les eaux usées de sept villages passent par les stations d'épurations, et celle de Noiraigue a été mise en chantier assez récemment. Pour Les

Bayards le problème est résolu, pour Les Verrières, il le sera certainement avec la collaboration française. Restera alors La Côte-aux-Fées où pour le moment on est davantage préoccupé par l'amenée d'eau potable dans différents hameaux, car on parle depuis fort longtemps de cette question. On a fait un pas en avant au mois de décembre, le Conseil général ayant voté la construction d'un second réservoir pouvant être relié au premier, mais se situant à une altitude supérieure à celui-ci.

L'an passé, aura aussi été marqué par la rouverture de la piscine des Combes à Boveresse, avec désormais un chauffage de l'eau et des bassins modernes. Là encore, les communes ont contribué, par des prestations financières, à donner le coup de pouce nécessaire.

L'ÉCOLE TECHNIQUE
Mais, du point de vue de l'enseignement, Couvet aura remporté en 1974 la

palme. En effet, la nouvelle Ecole technique a pu être inaugurée dans les délais et l'ancienne Ecole de mécanique et d'électricité vieillotte et dérisoirement anachronique a définitivement fini d'accueillir des élèves.

Ainsi, avec l'Ecole professionnelle de Fleurier, l'Ecole technique de Couvet offre désormais aux apprentis la possibilité d'acquiescer sur place une excellente formation sans avoir besoin d'aller dans les villes plus ou moins proches et où, parfois, les apprentis du Vallon, se sentent quelque peu perdus...

Cette nouvelle école technique, après avoir donné lieu à combien de controverses à un moment où sa construction eût provoqué de très lourdes charges pour les communes de la région, a fini par triompher de toutes les embûches. Car, en définitive, elle répondait à une nécessité pour notre région, point de vue qui fut approuvé par le peuple, le parlement et le Conseil d'Etat.

On signalera encore, dans ce bref pa-

norama de l'an passé, la très belle restauration de l'Eglise catholique de Travers, exécutée avec un goût particulièrement affiné et l'inauguration des orgues de l'église catholique de Fleurier deux ans et un mois après sa consécration.

Enfin, après de longues années d'attente et de tergiversations, Fleurier, possède maintenant une très belle salle pour les réunions du Conseil général et d'autres manifestations, dans le bâtiment du Grenier heureusement restauré après avoir été partiellement détruit par un incendie il y a plus de quatre ans.

A Môtiers, des appels ont été lancés en faveur de la poursuite de la réfection de la maison des Mascarens, devenue Musée d'histoire et d'artisanat de la région et pour lequel les communes — une fois de plus — ont voté des subsides, à l'exception de Saint-Sulpice toutefois, comme l'avait fait du reste Les Bayards pour la fondation du château de Môtiers.

G. D.

FLEURIER

Gendarmes télégraphistes
(c) Jusqu'à la fin de l'année passée, les télégrammes adressés à des habitants de Fleurier étaient distribués le dimanche par une personne au service des PTT. Le nombre des télégrammes annuels étant très restreint, la fonction a été supprimée.

Désormais, les télégrammes seront transmis par téléphone de Neuchâtel aux destinataires et s'ils ne peuvent être atteints de cette façon dans les cas d'urgence, Neuchâtel téléphonera au poste de gendarmerie et les agents feront alors office de porteurs de télégrammes.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le gendarme de Saint-Tropez.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
«FAN», bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Veillez et priez.

Monsieur Alfred Lebet-Fatton, à Fleurier et ses enfants:
Monsieur et Madame Alfred Lebet-Aguet et leur fils, à Neuchâtel et Môtiers,
Monsieur Francis Lebet, à Fleurier,
Monsieur et Madame André Lebet-Thiébaud et leurs enfants à Fleurier et Pully,
Monsieur et Madame Paul Dumont-Lebet et leurs enfants à Fleurier et Thioleyres,
Monsieur et Madame Roger Lebet-Luthy et leurs enfants, à Hagneck,
Madame Yvonne Gyger-Lebet et sa fille, à Muri et à Lausanne,
Monsieur Justin Lebet-Leuba, à Fleurier,
Monsieur et Monsieur Gilbert Aellen-Lebet et leurs enfants à Couvet, ainsi que les frères, sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, et parents, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alfred LEBET
née Léa FATTON

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 79^{me} année, après une longue maladie supportée avec grand courage.

2114 Fleurier, le 4 janvier 1975.
(Rue de Buttens).

Vous qui l'avez connue, plaindez ceux qui l'ont perdue.
Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

L'enterrement aura lieu mardi 7 janvier 1975, à Fleurier.

Culte au temple, à 13 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La fanfare «L'Ouvrière» de Fleurier a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Léa LEBET

mère de son très dévoué membre actif et honoraire Monsieur Francis Lebet.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité.

La fanfare «L'Echo de la frontière» des Verrières, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Léa LEBET

mère de son directeur Monsieur André Lebet.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La fanfare «L'Harmonie» de Môtiers a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alfred LEBET

mère de Monsieur André Lebet, directeur, de Monsieur Justin Lebet, membre actif et grand-mère de Monsieur Jean-Claude Lebet, membre actif et sous-directeur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE LOCLE - LE LOCLE

Le Conseil général de La Brévine a accepté le budget pour 1975

Heureux village que celui de La Brévine! Inondé sous le soleil, comme tout le Jura neuchâtelois depuis quelques jours, il s'est offert, à nouveau, la plus grande patinoire naturelle de Suisse: son lac des Taillères.

Mais il est un autre sujet de satisfaction, comme on a pu le constater en suivant dernièrement la séance du Conseil général. Malgré des inquiétudes, largement exprimées d'ailleurs, quant au coût, sans cesse croissant, des charges de l'instruction publique, malgré un programme restreint, le budget pour 1975 boucle par un léger boni de 610 francs. C'est peu, mais tout de même encourageant, à l'heure où tant de collectivités publiques regardent l'avenir avec crainte.

Les revenus communaux, avec un montant global de 513.800 fr., se répartissent dans le détail de la manière suivante: intérêts actifs 9500 fr.; immeubles productifs 14.700 fr.; forêts 6750 francs; impôts 399.000 fr. (soit une augmentation de plus de 60.000 fr. par rapport au budget 1974); taxes 39.750 fr.; recettes diverses 22.100 fr.; électricité 22.000 francs.

Les charges atteignent 513.190 fr. et se répartissent comme suit: intérêts passifs 11.400 fr.; administration 97.670 francs; hygiène publique 53.100 fr.; instruction publique 201.350 fr.; sports et loisirs 2300 fr.; travaux publics 75.500 francs; police 7650 fr.; œuvres sociales 51.620 fr.; dépenses diverses 12.600 francs.

Il faut remarquer d'emblée que l'instruction publique occupe près de la moitié du poste «dépenses», ce qui ne manque pas de poser d'innombrables problèmes aux communes qui désirent équilibrer leur budget. Cet équilibre s'obtient au détriment de certaines réalisations et grands travaux qui sont, ainsi, remis à une date ultérieure. C'est notamment le cas de La Brévine, qui aurait souhaité intensifier l'amélioration de son réseau communal de chemins.

Sous la présidence de M. R. Michel, le législatif accepta le procès-verbal de la dernière assemblée. Puis M. Huguenin président de commune, commenta, brièvement, le budget 1975. Les recettes sont en augmentation, grâce surtout aux rentrées d'impôts et à l'introduction d'une taxe hospitalière (ensuite de l'arrêté du Conseil général du 29 août 1974) qui rapportera 18.000 francs.

La commission, par l'intermédiaire de son rapporteur M. Moser, proposa ensuite d'accepter ce budget.

Dans la discussion générale, M. Robert Schmidt releva avec plaisir que le ménage communal était bien géré. «L'introduction du bibliobus neuchâtelois, de fait-il poursuivre, a été saluée avec satisfaction. Dès lors, ne pourrait-on pas supprimer la bibliothèque scolaire, ce qui permettrait d'économiser 300 fr. au budget 1975».

Proposition valable, lui répondit M. Huguenin, conseiller communal. Quant à ce budget équilibré, on le doit

surtout à la bonne marche de l'économie dans la vallée. Mais il ne faut pas trop se faire d'illusion, les rentrées fiscales vont se stabiliser. Autre intervention, celle de M. Robert Matthey, qui souhaite une diminution de l'éclairage public. Il s'agit-là d'un prix forfaitaire, lui fut-il répondu. Donc aucune perspective d'économie en vue. Il fut encore précisé à M. Schmidt que les 7000 fr. d'amortissement de chemins constituaient en fait une petite réserve.

Le grelot fut attaché par M. F. Blondeau qui constata que les frais d'école augmentaient de plus en plus pour les jeunes qui vont au Locle. M. Michel enchaîna en demandant si la solution d'envoyer les élèves à Fleurier ne serait pas moins onéreuse. D'autres orateurs (MM. Tissot, Schmidt et Matthey) abondèrent dans ce sens.

C'est un problème que je vous demande de discuter à fond ce soir, intervint M. Huguenin. Lorsque nous avons reçu la facture d'école pour les enfants qui vont au Locle (facture qui double par rapport à l'exercice précédent), nous sommes tombés assis! Nous avons décidé de réagir, nous aurons l'occasion d'en reparler à la prochaine séance.

C'EST EXAGÉRÉ
Et le président de commune de poursuivre en substance: — Quand nous constatons que le poste de l'instruction publique s'élève à 200.000 fr. environ, nous sommes en

droit de le trouver exagéré. Il s'agit de voir si on ne peut pas prendre chez nous les 3 et 4^{mes} préprofessionnelles, car 52.000 fr. pour envoyer 19 élèves au Locle, c'est énorme!

On doit cette situation au fait que l'on a créé des infrastructures à des coûts trop élevés, ce qui conduit à des dépenses en rapport. Quant à Fleurier, répondit l'administrateur M. Luthi, le calcul est vite fait, c'est la moitié moins cher. Le Département cantonal de l'instruction publique a été nanti des doléances de La Brévine. Nous n'entrerons dans le détail des débats qui furent, on s'en doute, fort animés. Mais une volonté unanime s'en est dégagée: chacun aura à cœur de résoudre, le plus rapidement possible, ce problème. A l'unanimité, le législatif accepta le budget, après avoir approuvé la suppression de la bibliothèque scolaire.

SERVICE DU FEU: REGLEMENT MODIFIÉ
Autre point important à l'ordre du jour de cette assemblée, le rapport du Conseil communal, concernant la modification du règlement sur l'organisation du service de défense contre l'incendie. Relevons les points principaux: introduction d'une taxe annuelle unique de 120 fr. pour les hommes qui ne sont pas incorporés dans le corps. La discussion fut vive, car certains conseillers généraux auraient désiré le maintien de l'ancien article qui prévoyait une taxe basée sur l'impôt communal. Au vote, une seule opposition se manifesta toutefois. Les indemnités accordées aux pompiers ont été augmentées. De même que le tarif des amendes pour les absents lors des exercices, assemblées ou interventions. Ces modifications ont été acceptées après que divers conseillers généraux se furent exprimés.

Ph. N.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La famille de

Monsieur

Léandre CODERO

a le chagrin de faire part de son décès survenu subitement le 1er janvier 1975, à Fleurier.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 4 janvier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Stanislas Krawiec, à la Montagne-de-Buttes;
Monsieur et Madame René Krawiec-Pétrémand et leurs enfants, Nadia, Magali, Norbert, à la Montagne-de-Buttes;
La famille de feu Monsieur et Madame Wagner, à Lyssach, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marthe KRAWIEC
née WAGNER

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur et parente, survenue dans sa 70^{me} année, le 4 janvier 1975, après une courte maladie.

Chère maman, toi qui fus notre guide sur la terre, tu nous quittes, nous laissons seuls dans une immense douleur.

Tu as vaillamment supporté le séjour des misères.

Dors en paix maintenant, au ciel et dans nos cœurs.

Nous l'avons tant aimée bonne et chère maman.

Ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.

L'enterrement aura lieu à Buttens, le lundi 6 janvier 1975.

Rendez-vous à 13 h 15, au temple.

Culte au temple, à 13 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu

La Société de cavalerie du Val-de-Travers a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Stanislas KRAWIEC

mère de Monsieur René Krawiec, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LO

OPTIQUE
MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Néon fondé en 1852
1150 Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

ROCHAT
CERNIER

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz

Tél. (038) 533 532

ECOLE DE SKI
LA VUE-DES-ALPES

COURS JEUNESSE

Dès le 11 janvier

chaque samedi à 13 h 30 ou 15 h, 6 leçons + test final: Fr. 30.— par enfants, téléski compris.

COURS COLLECTIF

Dès le 13 janvier

chaque lundi et jeudi à 20 h, 6 leçons: Fr. 30.— par personne.

Renseignements + inscriptions: Charles Haertel (directeur) Tél. (039) 23 32 15.

Le 16^{er} renseignera 2 heures avant le début des leçons.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de transports de la place engage

un employé de bureau

possédant une bonne formation commerciale et sachant travailler de manière indépendante, pour poste de confiance. Place stable offrant un travail intéressant et varié, tous les avantages sociaux des grandes entreprises et salaire selon compétences. Appartement moderne à disposition.

Les intéressés sont priés de faire offres sous chiffres GS 3473 au bureau du journal.

LA CHAUX-DE-FONDS

Toujours le stop! deux blessés

Samedi vers 14 h 25, M. H.M., de La Chaux-de-Fonds, circulait au volant d'une automobile rue de la Fusion en direction nord. A l'intersection de la rue Numa-Droz, il n'a pas respecté le signal «Stop». De ce fait, son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. G.S., de La Chaux-de-Fonds, également qui empruntait cette artère en direction est. Blessés, Mme R.S., femme du conducteur, et sa fille, Mile N.S., ont été transportées à l'hôpital. Après y avoir reçu des soins, elles ont pu regagner leur domicile.

Dégâts importants

Dans la soirée de vendredi, peu après 22 h, une voiture conduite par M. A.B., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Balancier en direction nord. A l'intersection avec la rue Numa-Droz, le conducteur n'a pas respecté le signal «stop». Son véhicule est entré en collision avec une auto, pilotée par M. F.H., de la ville également. Les dégâts sont importants.

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «Les bidasses s'en vont en guerre» (7 ans - prolongations).
Eden: 18 h 30, «Montre-moi, le tien, je te montrerai la mienne» (20 ans).
20 h 30, «L'homme au pistolet d'or» (12 ans - prolongations).
Plaza: 20 h 30, «Mais où est donc passée la 7^{me} compagnie?» (12 ans prolongations).
Scala: 21 h, «Le trio infernal» (18 ans).

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 9 rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

Pharmacie de service: Philippin, 27, rue Daniel-Jeanrichard; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

AVIS DIVERS

Madame

Stanislas KRAWIEC

mère de Monsieur René Krawiec, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

AFGHAN 90 X 65 **98.- net**

ANATOLIE 95 X 50 **98.- net**

NIRIS 190 X 135 **290.- net**

E. GANS-RUEDIN TAPIS

Grand-Rue 2

Salle de spectacles

COUVET

samedi 11 janvier 1975, à 20 h 15

Les artistes associés de Lausanne présentent

LA FESSÉE

vaudeville en 3 actes de JEAN DE LETRAZ
avec Irène Vidy, Camille Fournier, Jane Savigny, Daniel Fillon, René Serge, François Silvant, Bernard Junod, etc.

Location: pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.

Prix des places: Fr. 8.—, 12.— et 14.—
(réduction aux membres et aux jeunes).

FRIBOURG

Chauffeur de taxi attaqué à Fribourg

(c) Samedi, vers 20 h 30, un chauffeur de taxi de Fribourg fut appelé au téléphone par deux inconnus. Il se rendit aux Dallettes où l'attendaient deux hommes. Ceux-ci s'engouffrèrent dans le véhicule et, aussitôt, s'attaquèrent au chauffeur. Tandis que l'un des hommes tentait de le maintenir immobile, l'autre s'efforçait de s'emparer du porte-monnaie. Mais le chauffeur se défendit vigoureusement. Au cours de la lutte, il reçut coups de poing et coups de pied. Enfin, les deux agresseurs prirent la fuite sans être parvenus à dévaliser le chauffeur qui, contusionné et saignant du nez, dut recevoir des soins.

Une heure environ après l'agression, deux jeunes gens se présentaient à la

gendarmerie. Ils prétendaient que leur voiture avait été volée. Leur comportement parut suspect, de sorte que tous deux furent écroués, dans l'attente que lumière soit faite.

Chose troublante, les deux jeunes agresseurs avaient pris la fuite, sitôt après avoir tenté leur coup, à bord d'une voiture que le chauffeur attaqué poursuivait en direction de Marly. Un deuxième taxi participa à la chasse. Mais les fuyards, qui brûlaient tous les signaux, disparurent dans la nuit.

Existe-t-il deux fois deux jeunes gens, deux coupables et deux victimes ? Ou bien un seul et même duo a-t-il tout machiné ? L'enquête le dira.

Lac Noir: sauvetage nocturne de deux jeunes gens grâce à un hélicoptère

Un sauvetage nocturne, accompli de main de maître dans de périlleuses conditions, est à mettre à l'actif de M. Ernest Devaud, pilote d'Heliswiss-Gruyère. Lundi dernier, vers 20 h 30, un habitant de Bourguillon signalait la disparition de sa fille âgée de 19 ans et de son ami âgé de 20 ans. Les jeunes gens s'étaient rendus à ski dans la région de la Richisalp. En peu de temps, la gen-

darmerie du lac Noir avertit le pilote de l'hélicoptère. La place d'atterrissage du lac Noir fut éclairée avec des phares de voitures. L'éclairage de la piste de ski du Seeweid fut maintenu et une liaison radio établie.

Suivant les indications du père de la jeune fille, il fut possible d'explorer le secteur. Les jeunes gens, de leur côté, parvinrent à faire des signaux lumineux. Ayant repéré une butte à l'aide de son phare, le pilote de l'hélicoptère parvint à s'y poser. Peu après, les jeunes gens étaient retrouvés.

En fin de journée, il s'étaient trouvés dans une région dangereuse, où les pentes étaient verglacées et les couloirs d'accès très difficiles; de sorte qu'ils avaient préféré trouver refuge dans une cabane, tout en veillant à tour de rôle afin d'être prêts à attirer l'attention d'éventuels sauveteurs.

Il fallut ensuite enlever l'appareil de l'aire d'atterrissage improvisée, qui n'offrait guère qu'une place de 20m2. Vers 22 h, tout était terminé sans mal, grâce à l'habileté et à l'audace mesurée du pilote Devaud.

Zone industrielle de Bulle en soumission

(c) L'une des importantes zones industrielles du canton de Fribourg sera aménagée à Bulle sur la zone de Planchy. La commune de Bulle met son aménagement en soumission auprès des entrepreneurs. Il s'agit d'une plate-forme de 29.000 m2 qui permettra d'accueillir de nouvelles industries dont plusieurs, importantes, sont déjà connues. Parmi elles, l'entreprise Wolf S.A., originaire d'Allemagne, qui construira à Bulle, des outils de jardin, particulièrement des tondeuses à gazon manuelles.

VAUD

Tourisme: temps d'arrêt plutôt qu'une situation de crise...

LAUSANNE (ATS). — Certains experts estiment que le tourisme risque de connaître un fléchissement d'une durée approximative de trois ans, mais qu'il s'agit là plutôt d'un temps d'arrêt que d'une situation de crise: c'est ce qu'a relevé la direction de l'Office du tourisme du canton de Vaud à l'occasion d'une assemblée d'information tenue récemment à Lausanne.

Faisant le point sur la situation générale du tourisme en 1974, l'office du tourisme vaudois souligne que la brusque détérioration de la situation économique a eu pour conséquences, chez les touristes, la réduction du budget-vacances, voire sa suppression. Les restrictions que s'impose le consommateur, combinées avec le renchérissement du cours des changes, provoquent la baisse des affaires touristiques, le tourisme n'étant pas considéré comme une dépense indispensable.

à monnaie forte sont plus attirés par les pays à change favorable. Enfin, en ce qui concerne les pays d'outre-mer, les mêmes causes produisent les mêmes effets, aggravés encore par l'élévation des tarifs aériens, due à la hausse du prix du carburant.

Dans le canton de Vaud, une analyse fondée sur l'encassement des taxes cantonales de séjour à fin septembre indique une diminution des taxes provenant de l'hôtellerie de 10 %, le maintien du statu quo pour le camping, une diminution de 14 % dans le domaine des pensionnats, instituts et homes d'enfants, mais une augmentation de 25 % dans le secteur de la para-hôtellerie (chalets, appartements). Pour les neuf premiers mois de l'année 1974, la perte pour l'ensemble du canton atteint 2,4 %.

En conclusion, l'Office du tourisme vaudois considère la situation avec réalisme et non pessimisme.

Les touristes qui séjournent dans notre pays veulent plus d'attention à limiter leurs dépenses, d'où la diminution des nuitées hôtelières et l'augmentation de celles du secteur para-hôtelier. On constate aussi que les touristes des pays à monnaie faible ont plutôt tendance à rester chez eux, alors que ceux des pays

DOMPIERRE-SUR-LUCENS

Budget légèrement déficitaire approuvé

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général de Dompierre-sur-Lucens a approuvé le budget pour 1975, prévoyant un déficit présumé de 1600 francs. La municipalité a réajusté la rémunération des employés communaux, qui toucheront dorénavant 7 fr. de l'heure.

M. Jean-Pierre Thenthoré, président du Conseil général, a été réélu pour 1975, avec comme vice-président, M. René Thenthoré. Les scrutateurs seront: Mme Paccaud-Cachin et M. André Lechaire. La commission de gestion sera composée de MM. Fritz Blaser, Adolphe Thenthoré et Eric Duc.

Jambes fracturées

(c) Deux accidents de ski se sont produits, dans la région de Sainte-Croix - Les Rasses; le jeune Jean-Michel Kohler, domicilié à Bulle, s'est fracturé la jambe gauche et une jeune fille Sandra van Olmen, 13 ans, ressortissante hollandaise, domiciliée à Montagny, s'est également fracturé une jambe. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Sainte-Croix.

Informations suisses

Mères alcooliques: enfants mal formés

Depuis longtemps, on supposait que l'alcool ingéré par la femme enceinte pouvait avoir de sérieuses répercussions sur l'enfant, dues au fait que l'alcool traverse librement la barrière placentaire. Toutefois, l'expérimentation humaine et animale n'avaient pas apporté de preuves formelles d'une association entre l'alcoolisme chronique maternel et un développement morphologique aberrant de la descendance.

Des pédiatres américains, le Dr Kenneth L. Jones et ses collaborateurs, de l'Université de Washington, viennent de publier une étude très intéressante sur ce problème. Ils ont analysé huit observations d'enfants admis dans leurs services et qui présentaient un schéma commun de malformations physiques et de retard mental: ces enfants, non apparentés entre eux, appartenait à des groupes ethniques différents mais avaient des mères alcooliques chroniques confirmées, dont l'intoxication remontait à plusieurs années et qui avaient continué à boire excessivement durant leur grossesse, au point que deux d'entre elles avaient dû être hospitalisées pour

delirium tremens et qu'une troisième avait accouché dans un état de stupeur alcoolique.

Les enfants, (cinq filles et trois garçons) souffraient d'anomalies multiples: insuffisance du développement du volume de la tête, malformations des paupières, de la mâchoire, strabisme, limitation de certains mouvements articulaires, notamment au niveau des coudes et des hanches, malformations des doigts et de la paume de la main, ainsi que de malformations cardio-vasculaires.

A la naissance, on remarquait chez tous une importante insuffisance quant au poids et à la taille, insuffisance qui persistait en dépit d'un régime approprié: au bout d'un an, le taux de croissance pour la taille atteignait seulement 65 % de la normale et le taux de croissance pour le poids 38 %. Par ailleurs, un déficit intellectuel sensible, probablement en rapport avec la petite taille du cerveau, ne semblait pas s'atténuer.

La similitude des malformations caractérisées relevées chez ces enfants

Voiture repêchée dans le lac de la Gruyère

(c) Hier, le gardien du barrage de Rossens a repéré, à la surface du lac, une tache d'huile suspecte, ainsi que des bulles d'air qui troublaient la surface de l'eau. La police en fut avertie, et les plongeurs de la gendarmerie furent dépêchés sur place. Hier après-midi, ils repêchèrent le véhicule. Il s'agit d'une auto dont la disparition avait été signalée, vers midi, par son propriétaire. Elle avait été précipitée dans le lac du haut de la route qui va du barrage de Rossens en direction de Pont-la-Ville. Une enquête a été ouverte.

ESTAVAYER Décès d'un ancien directeur de banque

(c) A son domicile d'Estavayer-le-Lac vient de décéder M. Henri Pillonel, ancien directeur de la banque d'épargne et de prêts de la Broye et de l'Union agricole et viticole de la Broye. Agé de 74 ans, le défunt joua un rôle en vue dans le district en donnant aux établissements qu'il dirigeait un essor remarquable. Membre de plusieurs conseils d'administration, M. Pillonel fit en outre partie durant 30 ans du comité de la société de développement où il assumait les fonctions de caissier. Il siégea en outre au Conseil communal et au conseil général de la localité, sur les bancs du parti radical dont il fut directeur de longues années un « leader » incontesté. Le défunt est notamment le père de M. Georges Pillonel, actuel directeur de la Banque d'épargne et de prêts, vice-président de la paroisse catholique et caissier de la société de développement.

JURA

PORRENTRUAY Agression élucidée: précieux sac retrouvé

(c) Dans la soirée du 30 novembre dernier, une sexagénaire de Porrentruy, Mme Germaine Vallat, était agressée dans une petite ruelle à quelques pas de son domicile. Son agresseur parvenait alors à lui arracher son sac à main. Un sac à main très précieux puisqu'il contenait une importante somme d'argent — plusieurs milliers de francs — et des bijoux de grande valeur.

Cette agression, avons-nous appris hier, aurait été finalement élucidée. L'objet du larcin, le précieux sac à main, aurait été retrouvé, avec son contenu. Auteur de cette découverte: un promeneur. Passant dans la ruelle de l'agression il a en effet remarqué le précieux sac dissimulé derrière un arbre. Dans sa fuite l'agresseur avait, semble-t-il, pris la précaution de se débarrasser de ce fameux sac et de le cacher au pied d'un arbre. Des circonstances que nous ignorons. Pourrait-on espérer de retourner sur les lieux. Des circonstances dont se félicite dans doute aujourd'hui la victime.

Dernier hommage au président Piquerez

(c) Une foule nombreuse, rassemblée sur la parvis de l'église Saint-Pierre à Porrentruy, a rendu samedi matin un dernier hommage au président de tribunal Hubert Piquerez, décédé subitement le 1er janvier. Dans l'assistance on remarquait notamment le président du Conseil national Simon Kohler, le conseiller national Jean Wilhelm et la plupart des magistrats jurassiens.

S'exprimant au nom du parti libéral-radical indépendant, formation politique dont M. Hubert Piquerez fut des fondateurs, M. Roger Jardin traça le portrait de l'homme politique, doublé d'un grand autonomiste, que fut le défunt. M. Arthur Hublard, président du tribunal, s'exprima, lui, au nom de la magistrature jurassienne.

MOUTIER Assemblée de la paroisse catholique

(c) L'assemblée de la paroisse catholique de Moutier s'est tenue sous la présidence de M. Zuber. Le budget qui boucle, avec un excédent de recettes de 70 fr. a été accepté. L'assemblée a accordé la compétence, au conseil de paroisse d'acquiescer, éventuellement, un immeuble voisin. Des félicitations ont encore été adressées au doyen Frélechoz qui vient d'être nommé délégué épiscopal du Jura.

BIENNE - BIENNE

En raison des économies décidées par la Ville, le Drop-in de Bienne fermera peut-être ses portes

De notre rédaction biennoise: Le Drop-in de Bienne, centre d'accueil des drogués, se verra probablement dans l'obligation de fermer ses portes dans le courant de cette année. Tel est l'avis de son directeur, M. Philippe Garbani. La raison? La misère financière de la ville, qui ne lui octroie aucune subvention supplémentaire pour 1975.

Cette crise éclate au moment où la consommation de la drogue ne cesse d'augmenter. L'amphétamine fut absorbée en grande quantité ces deux dernières années. De plus, une petite fabrique qui s'adonnait à la production de certaines drogues, fut démantelée récemment à Bienne, peu de temps avant le début d'une production en gros. Selon M. Philippe Garbani, les jeunes (il n'est pas rare d'en rencontrer qui se droguent dès l'âge de 14 ans) ont rapidement recourus aux drogues fortes, sans passer auparavant par le haschisch: « Tout ce que l'on trouve sur le marché est consommé ».

La police a enregistré, depuis l'été 1974, une augmentation inquiétante des drogues fortes, notamment d'héroïne. Un spécialiste de la toxicomanie de la police cantonale bernoise signale que: « Depuis que les Américains ont quitté le Viet-nam, l'intérêt des commerçants s'est orienté vers l'Europe. Ces deux prochaines années, la grande vague d'héroïne se déversera sur la Suisse ».

Le Drop-in fut fondé en 1971, appuyé par des médecins, des instituteurs, des curés, des juristes, des travailleurs sociaux et des politiciens. Le centre, qui se situe dans de modestes locaux appartenant à la ville, fonctionne selon le principe de la liberté, c'est-à-dire que les « patients » s'adressent au Drop-in de leur plein gré pour demander conseil ou solliciter de l'aide. Cette liberté pourtant n'existe plus dès l'intégration au centre. Dès lors, le « patient » doit accepter certaines règles. Il n'osera plus, par exemple, sortir seul. Les cas critiques sont soumis à un médecin. La police, toutefois, n'obtient aucune information du centre, afin qu'un climat de pleine confiance règne entre « patients » et collaborateurs.

Peu de temps après le début de ses activités, le Drop-in s'occupa régulièrement d'environ 200 cas. Il le fit d'ailleurs de telle façon que même le chef du Service fédéral de l'hygiène publique dut constater que: « Le Drop-in de Bienne est un modèle du genre ». Depuis quelques temps, le directeur du Drop-in œuvre également en tant que secrétaire de l'Association suisse des Drop-in.

Etant donné l'énorme affluence, le centre des drogués de Bienne fut rapidement confronté aux problèmes des locaux. Après d'interminables pourparlers, la ville mit deux maisons quasi inhabitées à disposition du Drop-in, situées quelque peu en dehors du centre de la ville. Elles sont actuellement entre les mains des employés du Drop-in,

d'aides bénévoles et de « patients » qui s'acharnent à les retaper. Pour ces travaux, un montant d'environ 50.000 fr. figure au budget de l'année 1975. Cette somme pourtant est mise en question, et avec elle les locaux nécessaires au Drop-in, car, malgré les promesses du Municipal biennois les subventions de la ville n'ont pas été augmentées. Elles restent fixées à 80.000 fr. comme les deux dernières années. Les Eglises ont également annulé le montant (18.000 fr.) qu'elles allouaient annuellement, sans autre commentaire. M. Philippe Garbani déclare: « La ville nous avait promis une somme de 100.000 francs. Au total, nous cotions environ 157.000 francs. Nous aurions tenté d'obtenir le reste auprès de privés. Dans la phase actuelle de récession, c'était déjà difficile. Mais 20.000 fr. supplémentaires, ce n'est plus possible. »

Le directeur des œuvres sociales, M. Hans Kern, se montre compréhensible pour les collaborateurs du Drop-in. Mais, dit-il: « Nous avons dû raccourcir trois fois le budget, malgré l'augmentation des impôts. Aussi certains doivent s'arracher la couverture ». M. Kern émet personnellement des

Economies et « bouts de chandelles »

Bienne économise 20.000 fr., aux dépens du « Drop-in ». Ce qui représente peu d'argent pour la ville signifiée, en revanche, une somme énorme pour les combattants de la drogue. Les mesures d'épargne sont évidentes: les impôts subissant d'ores et déjà une augmentation, le citoyen n'acceptera le budget que si on lui démontre une volonté tenace d'économiser.

On a reproché au centre de Bienne d'être « pouilleux », de n'empêcher en rien la consommation de la drogue et de n'être pas à même de prouver un résultat concret. Les représentants du « Drop-in » n'ont jamais prétendu être seigneurs et maîtres sur ce champ de bataille ingrat. Pourtant, même s'ils ne déversent que quelques gouttes d'eau froide sur ce feu, ce n'est certes pas une raison pour les liquider purement et simplement. En règle générale, les « Drop-in » sont dirigés par des idéalistes, peu rétribués, et qui luttent avec des armes primitives. Ils n'ont donc ni la force, ni les moyens, ni le temps de s'engager dans un combat harassant de pourparlers financiers.

De tels actes d'économie auront un effet à long terme. Car s'il est vrai que la vague de drogue commence à déferler sur la Suisse, il est alors tout aussi exact que notre pays n'a dressé que peu de digues. Les centres bâtis actuellement par les autorités offrent peu de places. De plus ils sont chers. Un unique traitement peut se chiffrer à 200.000 francs. En outre, les rentes invalidité ne doivent pas être négligées; elles devront, dans un proche avenir, être allouées à des jeunes gens de 20 ans. Et c'est le contribuable, finalement, qui devra se porter garant d'eux.

Les « Drop-in » sont donc des installations en soi peu coûteuses. Mais le cas de Bienne est un modèle: en ces temps de récession, l'Etat économise là où on ne retirera assurément aucun gain, mais où, semblait-il, l'on ne perdrait rien! Aujourd'hui, il s'agit des « Drop-in », demain on parlera des institutions culturelles, des écoles, des hôpitaux. La fureur d'économiser a déjà fait tourner la tête de passablement de personnes...

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme commerçante cherche

une gérance

de commerce.

Adresser offres écrites à BM 3468 au bureau du journal.

INGÉNIEUR ETS

en mécanique, 2 ans de pratique en construction, bonnes connaissances d'allemand, cherche nouvelle activité.

Région: Neuchâtel ou environs. Entrée à convenir.

Adresser offres écrites à CN 3469 au bureau du journal.

Dessinatrice-architecte

21 ans, cherche du travail en Suisse romande (éventuellement construction intérieure ou branche semblable). Régions préférées: Lausanne, Neuchâtel, Yverdon. Entrée: février ou à convenir.

Rita Starckenmann, Zürcherstrasse 142, 8102 Oberengstringen.

Véhicule utilitaire Ford (D) Transit

15 places, mis en circulation le 20 janvier 1972. 30.000 km, 10.800 fr. Tél. (038) 25 67 01, interne 17.

Modèle	Km	Année
RENAULT 17 TS	55.000	1972
RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 12 TL	21.000	1973
RENAULT 12 TL	4700.-	1971
RENAULT 6 TL	15.000	1973
RENAULT 6 TL	37.000	1972
RENAULT 5 TL	6.500	1973
VW 1302	44.000	1971
CITROEN GS 1220	35.000	1973
CITROEN 2 CV 6	55.000	1972

ROBERT

Champ Bouvier 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND

FERBLANTERIE SAINTAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE

M. KAUFMANN

Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT

d'œuvre restauration
abel reichland
parcs 10
Neuchâtel
tel: 24 62 12

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées, Rapidité, Discrétion, Absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom: _____
Prénoms: _____
Localité: _____

FAN

ROBERT

Champ Bouvier 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Renault 16 TL, 1973

40.000 km, en parfait état, à vendre d'occasion.

Tél. 25 37 21, Interne 16.

A donner, contre bons soins, des chiens (mes) 1 chat roux tigré

Amis des bêtes,
Tél. (038) 42 21 70.

OCCASIONS

Roulez sans soucis avec nos occasions garanties!

OPEL Kadett 1900 S 1972, 2 portes, bleue, 28.200 km

OPEL Record 1900 L 1973, 2 portes, verte, 34.000 km

OPEL Record 1900 S 1973, 4 portes, grise, 49.000 km

OPEL Record 1900 S 1973, 4 portes, rouge, 46.300 km

OPEL Kadett 1200 S 1973, 2 portes, rouge, 20.000 km

OPEL Kadett 1100 1970, 2 portes, gris métallisé, Fr. 5200.-

OPEL Ascona 1600 LS 1973, 2 portes, beige, 24.000 km

OPEL Ascona 1600 S 1973, 4 portes, rouge, 41.300 km

OPEL Ascona 1900 SR 1973, 4 portes, rouge, 49.400 km

OPEL Manta 1900 SR 1974, 2 portes, jaune, 13.400 km

OPEL Commodore 2,5 L 1968, 4 portes, blanche, Fr. 3950.-

VW K 70 L 1973, 4 portes, blanche, 38.000 km pneus neige + jantes + radio

SUNBEAM 1250 Luxe 1973, 4 portes, gold, 5500 km

BMW 2002 1973, 2 portes, orange, Fr. 8800.-

RENAULT 16 Luxe 1970, 4 portes, rouge, Fr. 4900.-

Expertises - Reprises
Financement GMAC

Service de vente ouvert jusqu'à 17 heures

GARAGE DU ROC

INTERVENE NE BISTRA GENERAL MOTORS TEL 37119

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

A fin 1974, la Banque nationale a de nouveau mis d'importantes liquidités à disposition

ZURICH (ATS). — Au cours de la dernière période de l'année 1974, qui n'a compté que trois jours ouvrables, la Banque nationale a de nouveau mis à la disposition des banques d'importantes liquidités pour la couverture des besoins découlant de l'échéance. A cette fin, elle a repris des dollars aux banques sur la base de « swaps », d'une part, et accordé des crédits, d'autre part.

A la fin de l'année, les réserves de devises s'inscrivaient à 11.571 millions de francs. Ce montant comprenait des « swaps » liés à l'échéance de durées n'excédant pas un mois pour une contre-valeur de 3.507 millions de francs au total et des « swaps » d'une durée de trois mois pour une contre-valeur de 510 millions de francs. L'encaisse-or, qui n'a quasiment pas varié, figurait au bilan pour 11.893 millions de francs.

Les crédits accordés aux banques durant la période examinée se sont chiffrés à 2.388,9 millions de francs. Sur ce mon-

tant, 1.853,1 millions concernent les effets sur la Suisse qui atteignent 2.694 millions de francs. Les avances sur nantissement ont contribué à l'accroissement du total des crédits à raison de 525,8 millions et s'inscrivaient à 700 millions de francs. En outre, 243,4 millions de francs ont été mis à la disposition des banques contre la reprise temporaire de prescriptions de stérilisation. Cela explique la réduction du montant de ces titres qui, parmi les engagements à terme, se chiffraient à 247 millions de francs.

AVOIRS EN AUGMENTATION

Le poste « reconnaissance de dette de la Confédération selon l'arrêté fédéral du 15 décembre 1971 », ou la perte de la Banque nationale résultant de réévaluation du franc intervenue le 5 mai 1971 a été comptabilisé, mais a diminué de 1.244 millions à 622 millions de francs. La réduction est due à l'amortissement de la moitié de la reconnaissance de

dette. Les avoirs de la Banque nationale chez ses correspondants en Suisse ont augmenté de 79 millions pour s'établir à 167 millions de francs.

LA CIRCULATION DES BILLETS

La circulation des billets a fléchi de 913,5 millions et s'inscrivait à 19.436 millions de francs. Ainsi, l'accroissement annuel des billets en circulation s'est chiffré à 6,2 % contre 10 % à fin 1973. Les engagements à vue se sont accrus de 4.226,7 millions, à la suite principalement de l'aide de l'institut d'émission, pour atteindre 10.367 millions de francs. Sur ce montant, 9.505 millions revenaient aux comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie et 862 millions de francs aux autres engagements à vue. Ces rubriques ont augmenté de 3.936,7 millions et 290 millions de francs respectivement au cours de la période examinée.

Deux premières hivernales dans les Alpes valaisannes

De notre correspondant :

Un gendarme valaisan, bien connu des Sédunois, puisqu'il travaille au poste de la rue de Conthey, M. Jean-Félix Moix, 22 ans, de Prajean, dans le Val-d'Hérens, a réussi ce week-end une première hivernale en solitaire, à savoir l'arête Gallet située dans le Mont-Blanc-de-Cheillon, au-dessus d'Arolla et de la Dixence.

Cette arête, certes, avait déjà été vaincue en hiver par une cordée étonnante, puisqu'elle était conduite à l'époque par le grand Camille Bour-nissen, guide et moniteur de ski à Arolla, mais jamais personne n'avait osé s'attaquer à elle en solitaire en plein hiver. Le gendarme a mis cet exploit à son actif.

« Il m'a fallu quatre heures et demie de temps pour terminer l'arête, a expliqué à son retour, le jeune policier. J'ai passé la nuit à la cabane des Dix, puis je me suis élancé au Mont-Blanc à l'aube, dans d'excellentes conditions. Les difficultés n'ont

pas manqué car toutes les dalles étaient recouvertes d'une fine couche de glace, une sorte de pellicule qui rendait la roche glissante comme une planche à laver. Il a fallu à plus d'une reprise recourir à l'artificiel, aux étriers et aux pitons et descendre finalement en rappel. J'ai entamé la descente, après avoir parcouru l'arête sur toute sa longueur, en empruntant la face nord-ouest. »

SANS ENCOMBRE

Jean-Félix Moix a regagné la cabane des Dix sans encombre. Il y passa une seconde nuit, puis redescendit saccadé dans la vallée où ses amis l'accueillirent à bras ouverts.

Ce Mont-Blanc-de-Cheillon, si l'est un peu au Bour-nissen, sur les bords, appartient également à la famille Moix puisque l'an passé, au mois de janvier également, Roland Moix, le frère du gendarme, réussissait, lui aussi, une première hivernale en solitaire en triomphant de l'arête Jenkins dans ce même massif.

Une autre « première » hivernale a été réalisée en fin de semaine par deux alpinistes valaisans, Robert Willy, 43 ans, de Bramois, et Michel Siegenthaler, 31 ans, d'Evolène. La cordée a vaincu pour la première fois en hiver la fameuse arête Singla, dans le secteur du Mont-Collon, à la frontière italienne, au fond du Val-d'Hérens. Les deux hommes ont bivouaqué une première fois à quelque 3500 m d'altitude, avant de vaincre plusieurs « gendarmes » dont l'altitude varie entre 3600 et 3800 m. Ils ont finalement atteint le refuge de l'Aiguillette et ont gagné la vallée.

Cette arête Singla a été vaincue pour la première fois en été 1924. Elle comporte toute une gamme de difficultés dépassant parfois le quatrième degré.

Il a fallu dix-sept heures au duo Willy-Siegenthaler pour réussir la traversée la plus difficile de cette arête.

SUITE Le Suisse, plus gros consommateur d'eau d'Europe

Les besoins en eau potable et industrielle dépendent en effet de différents facteurs, tels que

- le nombre d'habitants,
- la consommation spécifique par tête,
- le nombre de places de travail et la consommation spécifique par place de travail,
- la structure et la densité des constructions dans la région à alimenter,
- le trafic, etc.

C'est ainsi que le service des eaux de la ville de Zurich estime que la consommation moyenne par jour et par habitant passera de 464 l actuellement à 900 l en chiffres ronds en l'an 2030. La commission « statistiques internationales des eaux », dans laquelle neuf pays européens sont représentés, dont la Suisse, a établi qu'en 1972, avec une consommation quotidienne de 408 l par habitant, notre pays figurait en tête de liste, devant la Suède (350 l), la Grande-Bretagne (300), l'Autriche (278), l'Italie (271), le Luxembourg (228), la République fédérale d'Allemagne (179), la Hollande (168) et la France (165). En d'autres termes, le Confédéré consomme, par exemple, plus de deux fois le volume d'eau potable et industrielle que son voisin du nord.

Toujours en 1972, le niveau maximum de la consommation en Suisse a atteint le chiffre moyen de 687 litres par jour et par tête. A comparer aux 440 litres du Bade-Wurtemberg la même année, avec une population de 9,1 millions d'habitants.

LES HEURES DE POINTE DÉTERMINENT LA DIMENSION DES INSTALLATIONS

La production d'eau potable dépend de la croissance démographique et économique d'une région. C'est pourquoi la pénurie d'eau est souvent la conséquence de prévisions erronées quand il ne s'agit pas de la planification et de l'exécution tardives de certains projets. Or, si l'on ne veut pas que la ménagerie ait à se contenter d'un robinet coulant goutte à goutte aux heures de pointe, le planificateur doit connaître et évaluer d'abord tous les aspects du développement d'une région. Ensuite, il lui faut dimensionner l'ensemble des installations d'approvisionnement en fonction du moment de la journée où la consommation d'eau est la plus forte.

Dans les ménages européens, ce sont

Stop à l'engagement de personnel à la CNA

(c) A la suite du blocage décrété par les Chambres en matière d'engagement de personnel à l'administration fédérale, la direction de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) s'est également décidée à instituer un frein à l'engagement d'employés.

Le conseil d'administration de la CNA — elle est une institution indépendante de l'administration fédérale — se compose de représentants des employeurs, des salariés et des autorités fédérales. Il a pris connaissance de cette décision en l'approuvant. Depuis l'automne 1973, un blocage sous condition du personnel est appliqué. Le stop à l'engagement de travailleurs institué d'une manière générale par la CNA pour l'exploitation de l'assurance est fondé sur l'effectif du personnel autorisé au 30 juin 1974, sans que les apprentis y soient englobés. Il est applicable jusqu'à la fin de 1977.

Madame N. Angliker (49 ans) d'Oltén a une nouvelle fois pu festoyer sans arrière-pensée



Qui résisterait d'ailleurs à la tentation? Du repas de Noël au banquet de Nouvel-An en passant par les agapes de la Saint-Sylvestre, l'abondance de mets délicats est telle qu'on ne peut que succomber à la tentation.

Une fois n'est vraiment pas coutume. Et pourtant, après avoir fait bonne chère, il convient de surveiller son poids avec une attention redoublée. Rien de plus simple et agréable avec CONTOUR, les mets tout prêts de Wandler, qui contiennent 300 ou 400 calories seulement, mais qui renferment en quantité suffisante toutes les substances indispensables à l'organisme, telles que protéines, vitamines et sels minéraux.

Madame Angliker dit: «La période des fêtes a été merveilleuse. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver en famille et de festoyer tous ensemble. Mais maintenant, je surveille de nouveau rigoureusement mon poids, ce qui, grâce à CONTOUR, est vraiment très facile. Pendant la période où je m'entraîne mon poids sous contrôle, je remplace tout simplement un ou deux repas par jour par des mets CONTOUR. Voyez comme c'est simple!»

Service-conseil CONTOUR Bern 031 45 73 88.

les toilettes et les baignoires qui, proportionnellement, consomment le plus d'eau (par exemple, il en faut 20 litres pour le pipi d'un bébé).

Compte tenu du fait que sur terre, les quantités d'eau disponibles ne peuvent ni augmenter, ni diminuer (l'eau est toujours en mouvement: elle s'évapore sous l'action du soleil, se concentre en nuages et retombe sur la terre en précipitations) une orientation judicieuse de la consommation deviendra à l'avenir plus importante que jamais. Un regard jeté sur les vingt-cinq dernières années confirme ceci: Dans des villes comme Bâle, Berne, Saint-Gall, Winterthour et Zurich, la consommation annuelle a doublé en un quart de siècle, alors que pendant les 5 ou 10 dernières années, le chiffre de population est resté stable ou a même reculé.

Quelles possibilités existent actuellement pour orienter la consommation?

- Création de systèmes de recyclage des eaux industrielles.
- Amélioration du comptage de l'eau chez les abonnés — y compris ceux du secteur public. Introduction d'une structure tarifaire progressive (par exemple: 35 centimes pour les premiers millimètres cubes, 45 centimes pour les 9000 suivants, etc.).

A cet égard, les déclarations que fit le représentant de l'Association pour l'alimentation en eau de la région de Stuttgart, lors d'un séminaire sur la protection de l'environnement à la Haute école de Saint-Gall soulèveront un grand intérêt. Il expliqua en effet que la politique tarifaire de sa société — contrairement à ce qui se fait en Suisse — n'avantage pas les gros consommateurs. Comme le prix ne diminue pas au fur et à mesure que la consommation augmente, l'industrie de la région a su rapidement introduire le recyclage comme régulateur.

— Introduction d'installations ménagères économisant l'eau. Il s'agit notamment de robinets-mélangeurs de précision et, d'une façon générale, des soins à apporter aux installations. On a calculé, par exemple, qu'un robinet qui goutte peut laisser échapper jusqu'à douze litres d'eau par jour; une eau qui se trouve ainsi inutilement souillée. Cette quantité serait insignifiante si l'on ne connaissait pas un autre chiffre que l'expérience a fait découvrir: dans les 1,7 million d'appartements que l'on compte en Suisse, on trouve environ 6,8 millions de robinets, dont un pour cent au moins n'est pas étanche. Cela signifie un gaspillage insensé d'eau potable d'environ 816.000 l par jour.

SUISSE ALÉMANIQUE

Pas d'augmentation d'impôts à Lucerne

(c) Les membres du législatif de Lucerne ont pris une décision historique: après un vote il a été décidé de renoncer à une augmentation d'impôts, malgré la situation financière alarmante de la ville. Cette décision, prise par 20 voix contre 11, est d'autant plus étonnante, que le maire de Lucerne avait déclaré récemment que cette augmentation d'impôts était d'une « importance vitale pour la ville ».

Nos lecteurs se souviendront que le 8 décembre dernier, le souverain avait rejeté le budget 1975, combiné avec une augmentation d'impôts. Cette augmentation aurait été d'un dixième d'unité. Après cet échec, on décida de changer le fusil d'épaule et de se contenter d'une augmentation d'un vingtième d'unité. Cette possibilité aurait dû être soumise au peuple le 26 janvier.

Le budget 1975 — sans augmentation d'impôts — prévoit un déficit de 1.500.000 francs. Avec une augmentation d'impôts d'un vingtième d'unité, cela aurait encore permis de faire un bénéfice annuel de 290.000 francs.

Etrange accident sur le lac des Quatre-Cantons

(c) Un navigateur solitaire et un amateur-radio ont peut-être permis de sauver la vie à deux autres navigateurs, qui gisaient, blessés, dans leur embarcation. En pleine nuit l'amateur de radio reçut un appel SOS, émanant d'un navigateur qui se trouvait sur le lac des Quatre-Cantons. Ce dernier avait aperçu un bateau, dans lequel se trouvaient deux blessés.

La police fut alertée et le navigateur ramena les deux blessés — un couple — sur la terre ferme. Les blessés se rendaient de Kehrsiten dans la région du Burgenstock, lorsque le bateau entra frontalement en collision avec un rocher. Par chance, du sable amortit la collision. Les deux occupants du bateau ont malgré tout été blessés. On ne sait ce qui serait arrivé si l'embarcation n'avait pas été découverte.

Le groupe Horta réduit son personnel de 600 à 360 unités

AARAU (ATS). — Les entreprises appartenant au groupe holding Horta S.A., à Aarau, n'ont plus remplacé depuis le printemps 1974 le personnel démissionnaire. Pour les personnes employées sur des chantiers et qui avaient terminé leur travail, de nouvelles places ont été recherchées.

Entre Noël et Nouvel-An, des licenciements ont été prononcés. En tout, le nombre du personnel du groupe Horta a été réduit de 600 à 360. La direction du

Après l'incendie d'Alpnach: pas d'employés congédiés

Comme nous l'avons relaté dans notre dernière édition, un gigantesque incendie, ponctué de violentes explosions, a ravagé la fonderie « Druckgusswerk AG » à Alpnachdorf. Samedi matin, soit 36 heures après le début de l'incendie, la magnésie, devenue liquide, fumait encore et les pompiers d'Alpnach étaient toujours sur les lieux pour surveiller la situation.

M. Moritz Fischer, président du conseil d'administration de l'entreprise, a confirmé samedi matin que les 100 ouvriers et employés ne seraient pas mis à la porte. Les autorités obwaldiennes ont en effet donné l'assurance à la direction de l'entreprise de lui venir en aide, afin de trouver des immeubles actuellement inemployés, où la fabrication partielle — surtout le finissage — pourra reprendre dès que possible.

« Nous allons entrer en contact avec d'autres fonderies du pays, afin de trouver une solution intermédiaire. Des dizaines de maisons importantes de Suisse et de l'étranger attendent en effet que les commandes, qui nous ont été passées, puissent être exécutées », a précisé notre interlocuteur.

Au cours de la nuit de l'incendie, des membres de la direction de l'entreprise avaient déclaré que les dégâts s'élevaient à environ 15 millions de francs. Samedi matin, on a été d'avis à Alpnach que ce montant ne suffirait pas pour

Elles se sont associées en 1974

ZURICH (ATS). — L'économie suisse a enregistré, au cours de l'année écoulée, 7 fusions, 31 reprises, 32 participations (dont des participations majoritaires) et 28 accords de collaboration. En plus des reprises d'entreprises suisses par d'autres entreprises suisses, 10 entreprises étrangères ont été acquises par des entreprises suisses et deux entreprises suisses ont été acquises par des entreprises étrangères.

Obligations dérobées: voleurs arrêtés

(c) Un jeune employé de la « Banque cantonale d'Obwald » et un de ses camarades ont été arrêtés, après avoir détourné des obligations d'une valeur de 100.000 francs. Le pot-aux-roses a été découvert au siège de la banque à Sarnen, où les obligations avaient disparu. Un contrôle fut exercé et un des deux voleurs arrêté à Lucerne, alors qu'il échangeait des coupons au guichet d'une banque. Les obligations ainsi dérobées furent retrouvées chez une tierce personne. Le voleur avait profité de sa profession, pour faire main basse sur les papiers valeurs.

SUITE Gardes suisses au Vatican

« En plus du service ordinaire quotidien dans les palais apostoliques et aux portes du Vatican, explique le colonel, les gardes suisses devront être présents aux nombreuses cérémonies exceptionnelles et aux audiences générales du pape qui, pendant l'année sainte, seront doublées. Cela représente un gros supplément de travail mais aussi des indemnités extraordinaires qui s'ajouteront à la solde. Le traitement des gardes n'est pas très élevé si l'on tient compte du niveau des salaires en Suisse. Mais le chiffre, d'environ 200-220.000 lires tout compris, est cependant respectable en Italie où la vie est moins chère ». Leur seul dépense est en moyenne de quarante mille lires, partie pour la nourriture, partie pour les inévitables bières et autres « extra ».

C'est surtout à table que les gardes suisses retrouvent l'atmosphère de leur pays. Trois religieuses suisses leur préparent les repas selon les recettes traditionnelles des différents cantons. Bientôt,

les soldats du pape pourront reprendre possession de leur fameuse « taverne », chantée autrefois par le poète Gabriele d'Annunzio. La « taverne » était le seul restaurant existant au Vatican, ouvert uniquement aux familles des gardes, de passage à Rome. Elle est décorée de fresques évoquant l'histoire du corps dont l'auteur est un garde qui préta service en 1938. L'humidité les avait presque effacées. Un expert des musées du Vatican est en train de les restaurer. Une fête est prévue, au début du mois prochain, pour la réouverture de la « taverne ».

* Le prix des beaux-arts de la ville de Lucerne pour l'année 1974 a été décerné hier au peintre zuricois Adolf Herbst. Doté de 5000 fr. en espèces, ce prix lui a été remis par le président de la ville, M. Hans-Rudolf Meyer. Le cinéaste Hollenstein et l'écrivain Heinz Stalder ont chacun reçu quant à eux un prix de 2500 francs.

GENEVE

Deux fiancés dévalisés de nuit par des hippies

De notre correspondant :

Une singulière attaque à main armée a été commise nuitamment rue de Carouge, au détriment d'un jeune couple de fiancés, qui, sortaient d'un établissement public.

Les jeunes gens (un Lucernois de 21 ans, une Fribourgeoise du même âge) furent assaillis par deux hippies qui brandirent un pistolet (vrai ou faux) on

Moins d'accidents, mais plus de morts

GENEVE (ATS). — On a compté en 1974, dans le canton de Genève, 60 accidents mortels ayant causé la mort de 62 personnes, alors que l'on avait enregistré, en 1973, 37 accidents mortels seulement et 39 victimes. En revanche on a noté une diminution d'un million environ du nombre total d'accidents entre 1973 et 1974.

Mort d'un ancien journaliste

GENEVE (ATS). — Ancien chef de la rubrique d'informations genevoises du journal « La Suisse », M. Albert Compagnon est mort à Genève dans sa 75ème année, à la suite d'une longue maladie.

Né à Genève, il était devenu prêtre et, par la suite, directeur du « Courrier de Genève ». Ayant plus tard renoncé au sacerdoce, il entreprit différentes activités avant d'entrer à « La Suisse », en 1943. Il anima pendant 25 ans la chronique locale dont il devait rapidement devenir le chef.

M. Compagnon avait pris sa retraite en 1968 en raison de sa maladie.

ne le sait pas car les victimes furent trop terrorisées pour approfondir la question) et intimèrent l'ordre de déposer l'argent sur le capot de la voiture du couple, lequel s'exécuta en tremblant.

Puis les jeunes furent sommés de prendre place à bord de leur véhicule et de déguerpir sur les chapeaux de roues, ce qu'ils firent...

Les bandits s'approprièrent ainsi un mini-butin (350 fr. environ) et disparurent. Diverses indications permettent de penser qu'ils se sont éloignés à bord d'une moto, le véhicule en vogue actuellement pour dérouter les passants et s'assurer une fuite rapide et sûre.

Les enquêtes se rendirent à la gendarmerie la plus proche et y contèrent leur mésaventure, qui n'avait eu aucun témoin. La police a immédiatement mis en place le dispositif habituel (patrouilles et blocage des frontières) qui a depuis longtemps fait la preuve de son inutilité.

Les enquêteurs sont toutefois en possession de signalements relativement précis: ceux de personnages affublés de façon si grotesque que l'on se prend à penser qu'il s'agissait de déguisement propre à brouiller d'éventuelles pistes.

VAUD

Chute mortelle de 400 mètres

MONTREUX (ATS). — Vendredi vers 19 h, M. Etienne Dumont, 26 ans, Belge, en séjour à Blonay - Les Ondalaz, faisait une randonnée à pied et cheminait à une centaine de mètres au-dessous du sommet de la Cape-au-Moine, côté vaudois, lorsqu'il fit une glissade d'environ 400 mètres sur la pente verglacée.

Alertée vers 1 h du matin, samedi, par M. Hubert Dumont, frère de l'infortuné, une colonne de secours placée sous les ordres de M. Pierre Aubert, buraliste postal aux Avants-sur-Montreux, et comprenant un gendarme du poste de Montreux, se rendit sur place. Grièvement blessé, M. Dumont succomba pendant son transport à l'hôpital de Montreux.

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges: Il calme rapidement votre toux; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.

Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques.

Rhume, toux, grippe, bronchite simple: Sirop des Vosges Cazé.



VALAIS

A 160 km/h, on y danse !..

De notre correspondant :

Au cours du week-end, la ville de Sierre, porte d'entrée des grandes stations de Crans, Montana, Amonona, Anzère et de toutes les stations du Val-d'Anniviers, a fêté le premier night-club ambulant au monde: le train-express reliant la Belgique et le Luxembourg au Valais, un train où l'on danse à près de 160 km/h. Ce train a été lancé il y a quatre ans déjà, mais les hommes de « Railtour » qui en ont la responsabilité n'ont cessé de l'améliorer. En effet, un wagon a été spécialement conçu pour agrémente le voyage des skieurs et des touristes sur le chemin des vacances.

Notre but, a expliqué M. Jacques Cornet, est de communiquer aux clients une véritable atmosphère de vacances au départ de Bruxelles déjà. C'est pour cela que nous avons créé cette année ce train-night-club avec bar, lumières tamisées, discothèque, plancher de danses, sièges spéciaux, avec possibilité même d'installer un petit orchestre.

L'Alpina express ainsi que devait le souligner hier à Sierre M. Etienne Gard, l'un des responsables de l'Union valaisanne du tourisme, a fait monter le nombre de nuitées dans bon nombre de stations valaisannes. A ce jour quatre-vingt stations du canton travaillent directement avec la compagnie belge. Ce train

a pu être mis en service grâce à une collaboration entre les CFF et les chemins de fer belges. Pas moins de 600 agences et bureaux s'occupent en Belgique à acheminer par l'Alpina express des touristes vers le Valais. La formule paraît si concluante, qu'il est question de l'étendre à la saison d'été.

Le train met douze heures pour relier Bruxelles au Valais.

Il tombe du train et se tue

(c) Au cours du week-end, un habitant de Sierre, M. Michael Castello, a connu une fin tragique sur la ligne du Simplon.

M. Castello avait quitté Sion pour regagner sa ville. Dans la région de Granges, il ouvrit une porte et bascula sur le ballast dans des circonstances qu'on ignore. Le malheureux a été tué sur le coup. M. Castello était âgé de 39 ans, marié et père de trois enfants en bas âge.

Selon certains renseignements, il aurait voulu se rendre aux toilettes et se serait aperçu trop tard qu'il s'était trompé de porte et roula dans le vide. Une enquête a été ordonnée.

Loterie à numéros Tirage du 4 janvier 1975

Numéros sortis : 1, 7, 18, 30, 31, 35
Numéro complémentaire : 16

STATISTIQUE DES NUMEROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
44 x	38 x	41 x	41 x	41 x	37 x	40 x	43 x	44 x	38 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
49 x	44 x	25 x	29 x	38 x	26 x	23 x	45 x	38 x	36 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
34 x	40 x	30 x	39 x	28 x	47 x	39 x	38 x	32 x	45 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
35 x	34 x	32 x	36 x	34 x	35 x	30 x	35 x	36 x	52 x

Somme totale attribuée aux gagnants : 1.555.804 francs

**Ecole
Club
Migros**

REPRISE DES COURS

LANGUES:

COURS AVEC LABORATOIRE

FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS
ITALIEN - ESPAGNOL - PORTUGAIS - RUSSE
Cours trimestriels, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—

CLUB DE CONVERSATION : Anglais et français
Prix de base du club de une heure et demie par semaine : Fr. 5.—
FRANÇAIS PERFECTIONNEMENT (orthographe - grammaire - style).
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—
CORRESPONDANCE COMMERCIALE : française, anglaise
Cours trimestriels, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—

COURS COMMERCIAUX:

STENOGRAPHIE (débutant)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—
DACTYLOGRAPHIE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 6.50
COMPTABILITÉ
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 8.—
matériel non compris.
ÉCONOMIE FAMILIALE 6 soirées de une heure et demie : Fr. 54.—
PRÉSENCE DE LA FEMME 5 soirées de une heure et demie : Fr. 30.—

ARTS et ARTS APPLIQUÉS:

DESSIN - PEINTURE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50
CÉRAMIQUE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50
PEINTURE SUR PORCELAINE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50
PEINTURE SUR BOIS
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50
BATIK - VANNERIE Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—
TISSAGE Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 84.—
CROCHET Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—
MACRAMÉ Cours de 9 leçons de 2 heures : Fr. 58.50
IKEBANA Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—
BOUGIES, fabrication artisanale,
3 leçons de 3 heures : Fr. 24.—, matériel non compris.
COUTURE (après-midi ou soir).
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50
COUP DE PEIGNE Cours de 5 leçons de une heure et demie : Fr. 40.—

COURS PRATIQUES:

PHOTO (prises de vue) Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—
PHOTO (laboratoire) Cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 60.—
CINÉMA Cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 56.—
CUISSINE Cours de 4 leçons de 3 heures : Fr. 60.—, repas compris.
MACROBIOTIQUE Cours de 5 leçons de 2 heures : Fr. 75.—

MUSIQUE et DANSES:

GUITARE Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
FLUTE DOUCE
CLARINETTE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
PIANO Prix de base de la leçon de 50 minutes par semaine : Fr. 18.—
DANSE CLASSIQUE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
DANSES MODERNES Cours de 12 leçons de une heure et quart : Fr. 50.—

SPORTS:

SKI-ADULTES
Cours ayant lieu le soir sur piste éclairée ou le samedi et dimanche
4 leçons de 2 heures par semaine : Fr. 40.—
SKI DE FOND 2 leçons de 2 heures : Fr. 28.— (équipement en prêt).
DELTA-PLANE - THÉORIE (préparation à la licence)
Cours de 5 leçons de 2 heures : Fr. 55.—
VOL A MOTEUR Préparation à l'obtention du brevet théorique de pilote.
Au total : 45 h - théorie et 2 heures de vol : Fr. 600.—
SELF-DÉFENSE
KARATÉ
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—
ÉQUITATION Cours de 6 leçons de 1 heure : Fr. 72.—
CULTURE PHYSIQUE DAMES
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
YOGA Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

JEUX:

BRIDGE Cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 78.—

POUR LES JEUNES:

JUDO-ENFANTS (self-défense)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 3.—
SELF-DÉFENSE (adolescents)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de une heure et demie : Fr. 5.—
DANSE CLASSIQUE Prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
GUITARE
FLUTE DOUCE
CLARINETTE
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—
PIANO Prix de base de la leçon de 50 minutes : Fr. 18.—

POUR LES AÎNÉS:

Club des aînés Cotisation trimestrielle de Fr. 6.—

**Ecole
Club
Migros**

NEUCHÂTEL - 11, rue de l'Hôpital (3^{me} étage)
Tél. (038) 25 83 48 Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 - 12 h et 14 h - 21 h

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de l'école.

Mme, Melle, M. Nom : Prénom :

Chez : Rue :

No postal Localité :

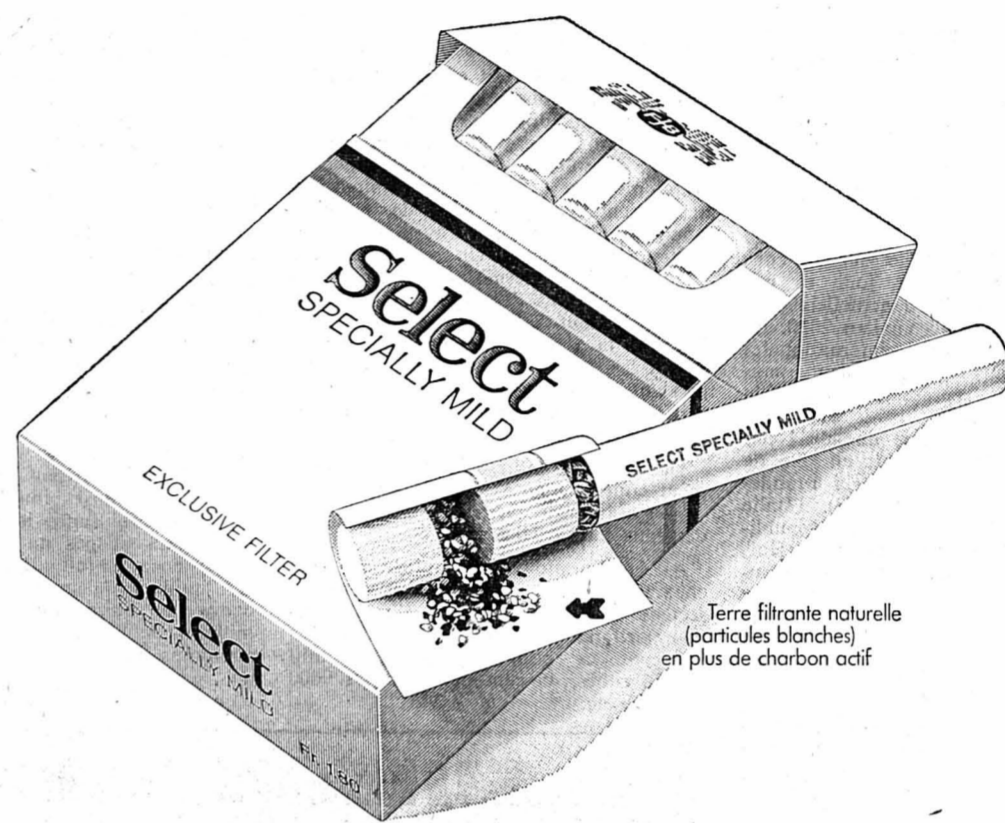
Tél. privé. Tél. bureau

s'inscrit au cours de :

degré : débutant - moyen - avancé (souligner ce qui convient).

NOUVEAU
Select Specially Mild
encore plus légère

Une véritable Select, faite de tabacs naturels
et exceptionnellement bien filtrée.



Terre filtrante naturelle
(particules blanches)
en plus de charbon actif

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS SUISSE ET ÉTRANGER

DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

CLAUDE JORNOD

Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

Un fourgon spacieux



1800 kg de charge utile!
Porte arrière à deux
battants ou 1 hayon et 2
portillons. Avec ou sans
porte latérale coulissante.
2 ou 3 places avant. Freins
assistés et suspension
indépendante. Volume

utile 8,7 m³ Hauteur
intérieure 1,83 m. Moteur
à essence 1796 cm³.
68 CV SAE.

**Maintenant avec
subventions fédérales**

PEUGEOT J7

Demandez notre documentation ou une visite sans engagement par
téléphone.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

hernie

TROIS CRÉATIONS

La méthode moderne

sans ressort ni pelote

MYOPLASTIC-KLEBER

vous offre, grâce à l'utilisation des techniques et

fibres nouvelles

une gamme exclusive

pouvant répondre à tous les cas même

les plus difficiles

1) Super-Confort: souple, léger, la-

vable, ce véritable «muscle de secours»

maintient la hernie

«COMME AVEC LES MAINS»

2) Modèle en mousse RLSAN d'une douceur extra-

ordinaire, ce qui n'a jamais été fait. Hygiène, confort,

le repos. En fibre LYCRA, sans aucun accessoire

métallique. Se met comme «un slip».



L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

En activité en Suisse depuis 1948

NEUCHÂTEL :
Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8,
mercredi 8 janvier, le matin de 9 à 12 heures et le premier
mercredi matin de chaque mois.

LA CHAUX-DE-FONDS :
Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-
Robert 57,
mercredi 8 janvier, l'après-midi de 14 à 17 heures et le pre-
mier mercredi après-midi de chaque mois.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur !

Téléphonez
au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Berclès 5

DEMANDES À ACHETER

A. LOUP-ROCHFORD

Tél. (038) 45 10 55

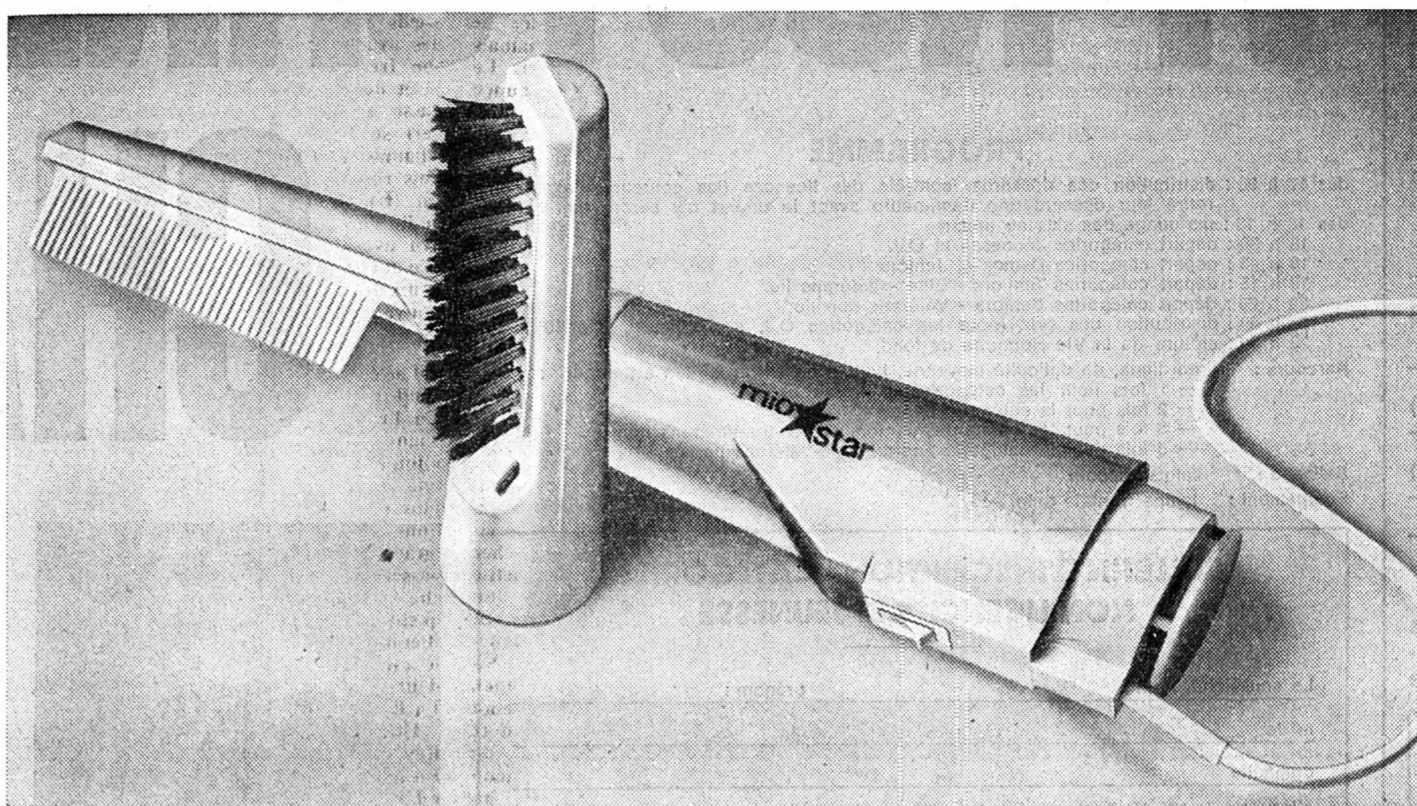
achète toujours meubles anciens
dans n'importe quel état, bibelots,
tableaux, livres, vaisselle, etc.
Débaras de logements complets.



50 ans
au service d'une idée

Prix MIGROS

Profitez-en!



Toute
la famille
l'apprécie:

Peigne soufflant

mio★star

Pour les soins quotidiens de la chevelure. Pratique et maniable. Élégant boîtier en matière plastique résistante. Avec brosse interchangeable.

32.-

au lieu de 38.-

MIGROS

Hausse du taux

6 1/2 %

sur

carnets de dépôt

- Retraits: jusqu'à Fr. 20'000.- sans dénonciation
- Discrétion absolue garantie

Banque Procrédit

Av. Rousseau 5 Neuchâtel Ch. P. 20-246

Fribourg Lausanne Genève Neuchâtel Bienne La Chaux-de-Fonds Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Lugano

Bilan Fr. 416'000'000.-

Tous nos placements en Suisse fondée en 1912

COURS du SOIR

Français Allemand
Anglais
Correspondance
Orthographe
Comptabilité
Sténographie
Dactylographie

Bénédict

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81
Ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h.

Vos

fausses dents

ne tiennent pas, glissent et tombent

Dentofix, la poudre spéciale, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires du haut et du bas et les empêche de se déplacer ou de tomber. La poudre Dentofix est agréable et n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. Dentofix élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine., Fr. 2.85.



pour des vêtements propres!

GARAGE DU

La nouvelle génération Opel repose sur la sécurité.

Les élégantes voitures de la nouvelle génération Opel ne reposent pas seulement sur la beauté. Mais surtout sur la sécurité. P. ex., sur des châssis qui veillent à ce que la tenue de route soit sûre et stable. Les puissants moteurs de 52 à 230 ch-DIN donnent à chaque Opel la puissance d'accélération dont elle a besoin pour dépasser en sécurité.

Chaque voiture de la nouvelle génération Opel possède à l'avant et à l'arrière, des zones déformables calculées avec précision, un intérieur particulièrement stable, une prestigieuse direction de sécurité et des freins à double circuit hydraulique. Les ingénieurs et techniciens qui ont mis sur roues la nouvelle génération Opel n'ont rien oublié... pour plus de sûreté.



La nouvelle génération Opel:

Kadett, Ascona, Manta, Rekord, Commodore, Admiral, Diplomat.

ROC - Hauterive Tél. 33 11 44

Agents locaux :

Ed. Barbey, tél. 53 28 40, Dombresson - Jean Wuthrich sen., tél. 41 35 70, Colombier - Jean Wuthrich jun., tél. 46 13 96, Bevaix



SUB-OTO

LE MAGASIN DE SPORT DU SKIEUR

de toute la famille

- ANORAK dès Fr. 139.—
- ENSEMBLE POUR ENFANTS Veste et pantalon dès Fr. 119.—
- Set de ski de fond (complet) dès Fr. 139.—
- Set de ski de fond (enfants) dès Fr. 129.—
- Ski alpin dès Fr. 143.— pour enfants avec fixations Salomon
- Ainsi que les marques les plus connues. A prix très favorable pour toute la famille

Non seulement nous vendons, mais surtout nous réparons.

ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL

VI^e NOCTURNE de FOND à CHAUMONT

PROGRAMME

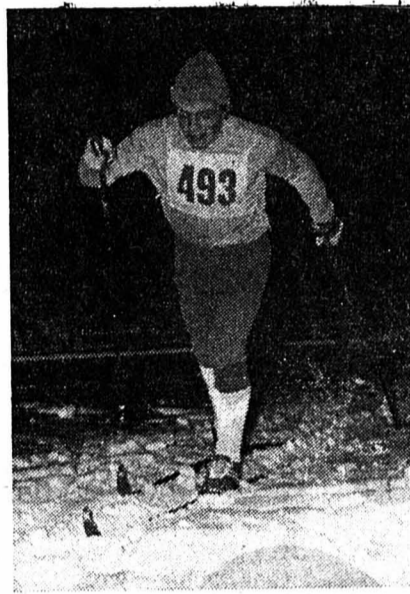
dès 17 h 30 : distribution des dossards, contrôle des licences (les coureurs n'ayant pas retiré leur dossard une demi-heure avant le départ n'y seront pas admis),
dès 18 h 15 : marquage des skis au départ
18 h 30 : départ catégories Jeunesse et O.J.
18 h 45 : départ catégories Dames et Juniors
19 h 15 : départ catégories Seniors - Elite - Vétérans lic.
20 h 00 : départ catégories Seniors - Vétérans non lic.
22 h 00 : distribution des prix (pour les catégories O.J. et Jeunesse, dès 19 h 00)
22 h 30 : clôture de la Vie Nocturne de fond.

Parcours : nordique, de difficulté moyenne, boucle d'environ 2,5 km à parcourir :
— 1 fois pour les catégories Jeunesse et O.J.
— 2 fois pour la catégorie Dames
— 3 fois pour les catégories Juniors et Seniors-Vétérans non lic.
— 5 fois pour la catégorie Seniors-Elite-Vétérans lic.

Balisage : falots-tempête
Equipement : lampe frontale autorisée

BULLETIN D'INSCRIPTION - CATEGORIES NON LICENCIÉS ET JEUNESSE

Le soussigné, nom : _____ prénom : _____
né le _____
domicilié à _____
s'inscrit à la Vie Nocturne de Fond dans la catégorie :
JEUNESSE - DAMES - JUNIORS - SENIORS
et verse ce jour au ccp 20-9374, le montant de la finance d'inscription soit :
Fr. 4.— Fr. 12.— Fr. 8.— Fr. 12.—
Il déclare d'autre part bénéficier d'une assurance RC et d'une assurance contre les accidents conformes aux art. 15 et 18 du règlement des concours de la FSS.
Lieu : _____ le _____ 1975.
Signature : _____
Veuillez biffer ce qui ne convient pas.



Photos Charlet.



JEAN JABERG
Saint-Blaise
Tél. 33 57 22

tout pour le
SKI
alpin et de fond



COUVERTURE FERBLANTERIE ÉTANCHÉITÉ

03 31 43 2072 Saint-Blaise

Succ. Paul Marti & Fils

AUBERGE DU VIEUX-BOIS
CHAUMONT Tél. (038) 33 24 51

à l'occasion de la nocturne
SOUPER TRIPES
dès 17 heures

G. GYGER

Ferblanterie - Appareillage - Chauffage central
SAVAGNIER Téléphone (038) 53 28 17

- installe vos
- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| Salles de bains | Barres à neige |
| Cuisines | Fourneaux à mazout |
| Adoucisseurs d'eau | Citernes |
| Pompes | Bacs de rétention |
| Machines à laver | Détartrage de boilers |
| Appareils à gaz bouteille | Chauffages centraux |



CHAUMONT

CENTRE DU SKI DE FOND

COURS DE SKI

Tous les jours : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures
le soir de 19 h 30 à 22 h 30.

Leçons privées, en groupes, promenades accompagnées,
Professeur : G. Schertenleib 2067 Chaumont. Tél. (038) 33 24 60.

ESSAYER AVANT D'ACHETER

Chez le spécialiste vous trouverez les meilleures marques scandinaves et suisses de skis de fond à peaux, à écailles, à farter

Sundins - Madshus - Skilom - Karu - Rex - Sandström - Toko - Fischer

Location - Réparation et entretien de vos skis

Farts de toutes marques, trainings, bonnets, gants, chaussures touriste et de compétition, etc.

le coin des „bonnes affaires!“



Pulls, vêtements de skis, articles de confection, chaussures, bottes pour dames, messieurs et enfants...

... à des prix, ... des prix Migros, ... de vrais prix Migros !

VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- | | | | | | |
|--------------------------|-------------|-------------|----------------------------|-------------|-------------|
| Pulls pour messieurs | à partir de | 10.- | Robes pour filles | à partir de | 10.- |
| Jupes pour dames | à partir de | 25.- | Pantalons pour enfants | à partir de | 12.- |
| Pantalons pour messieurs | à partir de | 35.- | Vestes de ski pour enfants | à partir de | 20.- |

marché MIGROS Peseux

Nouveau: Le Mans.



Fr.160

Grand Prix du bon goût.

La nouvelle cigarette faite d'authentiques tabacs Maryland, naturelle et aromatique.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CUISINIÈRE A GAZ, 4 feux, nouveau gaz, bon état, 120 fr. Tél. 31 66 52.

ARTISANAT : manteaux - capes, tissages, etc. Tél. (038) 31 79 63.

MAGNETOPHONE, Revox D 36 - Ampli Thorns. Tél. 24 46 59.

FOURNEAUX MAZOUT neufs rabais important; reprise de l'ancien. Tél. 33 39 08.

BUFFET DE SERVICE en acajou; prix à discuter. Tél. 31 77 25.

Demandes à acheter

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée privé, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

JE CHERCHE CHEMINÉE amovible. Adresser offres à BH 3447 au bureau du journal.

D'OCCASION POUR UN CHALET, couvertures et literie. Tél. 31 77 25.

A louer

APPARTEMENT GRANDES PIÈCES à remettre pour le 15 février, 2 1/2 pièces loyer charges comprises, 355 fr. Renseignements à partir de 18 h 30, tél (038) 24 77 18.

STUDIO Gouttes-d'Or 70, tout confort, cuisinette agencée, pour le 24 janvier. Tél. 25 05 42 ou 24 08 57.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, immédiatement ou à convenir, Poudrières 18. Téléphone 25 11 61, à partir de 11 h 30.

BELLE CHAMBRE à 1 ou 2 lits, bains, chauffage. Tél. 25 97 22.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, repas.

STUDIO MEUBLE, libre immédiatement. Tél. 24 08 86.

CENTRE VILLE, studio, 270 fr. Estrid Mortensen, Chavannes 11, après 18 heures.

A LA NEUVILLE, dès fin janvier, appartement 4 pièces, séjour 38 m², balcon, vue, tranquillité, loyer: 545 fr. charges non comprises. Février offert. Tél. (038) 51 32 10.

CHAMBRE MEUBLEE à monsieur, quartier université, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

PESEUX, jolie chambre dans quartier tranquille, 140 fr. Tél. 31 66 52.

CORCELLES, studio meublé, tout confort, indépendant, 230 fr. charges comprises. Adresser offres écrites à FR 3472 au bureau du journal.

LOGEMENT 3 PIÈCES, Vauseyon, 24 janvier. Adresser offres écrites à AL 3467 au bureau du journal.

BELLE GRANDE CHAMBRE soignée, confort moderne, balcon. Tél. 25 76 53.

CRESSIER 4 pièces, situation tranquille, immédiatement ou à convenir, 520 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

CRESSIER, 3 pièces, situation tranquille dès le 1er mars 1975, 400 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

APPARTEMENT 3 pièces quartier Vauseyon, libre pour le 24 janvier 1975, 441 fr., charges comprises. Tél. 24 55 18.

APPARTEMENT 4 1/2 pièces, avec service de conciergerie. Pour tous renseignements: Tél. 24 77 41.

STUDIO MEUBLE, avec cheminée de salon, téléphone, antenne. Tél. 41 28 15.

APPARTEMENT 2 pièces, balcon, à Cortailod dès le 24 janvier. Tél. 41 26 84, 42 23 10.

HAUTERIVE-CENTRE, chambre indépendante 1-2 lits, part à la salle de bains. Téléphone 33 22 85.

APPARTEMENT 1 1/2 pièce, cuisinette, salle d'eau, dans ferme au Val-de-Ruz, 20 minutes de Neuchâtel, place de parc, dépendance; loyer raisonnable. Tél. 24 01 51.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

URGENT: appartement de 2 ou 2 1/2 pièces cherché. Tél. 24 61 21.

A SAINT-BLAISE ou Marin, appartement de 3 à 4 pièces, loyer raisonnable. Tél. 42 22 86.

APPARTEMENT 2 à 3 pièces dans vieille maison en plein centre de Neuchâtel. Loyer jusqu'à 500 fr. Heinz Fehlbaum, chez Meixner, Bühlstrasse 6a, Gemren (SO). Tél. (061) 72 49 88.

JEUNE MEDECIN cherche appartement 3 pièces ou plus, chauffé, préférence dans maison ancienne, avec jardin. Tél. 24 30 02, heures de travail.

Offres d'emplois

REPASSEUSE CONSCIENCIEUSE, 3 heures par semaine. Tél. 24 13 30.

Demandes d'emplois

JEUNE MAMAN garderait enfant à la journée, région Corcelles-Cormondrèche. Téléphone 31 63 38.

TOSALLI - TONDEUSES À GAZON

COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

RÉVISER UNE TONDEUSE c'est en prolonger la vie
ECONOMISEZ de l'argent

en nous apportant maintenant les tondeuses de toutes marques, électriques, à moteur ou à main.
Travail consciencieux garanti par mécaniciens spécialisés.
Nous cherchons aussi à domicile.

Garages-Boxes

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1016 Lausanne, Tél. 021/323713

uninorm

Auto-école ABC

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.

Théorie: av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

J. Rindlisbacher Tél. (038) 33 47 07

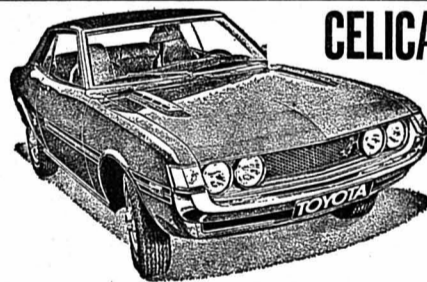
TOYOTA

GARAGE DU 1er-MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 44 24

(Anciennement Garage Patthey, en face du gymnase)

Distributeurs locaux: Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28 - GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60.



CELICA 1600 ST

Fr. 13900.-

N'achetez pas sans avoir vu nos prix de reprise!
GARANTIE une année ou 20.000 km

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Pesieux.

Transports dans toute l'Europe.



pour des vêtements propres!

Machines à laver

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'email, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs.
Réparations toutes marques.

Magic Neuchâtel

Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 20 77.
rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Nous vous offrons un agrandissement couleurs!

Des agrandissements couleurs de vos photos préférées vous feront un plus grand plaisir encore.
Nous aimerions vous le prouver. Apportez-nous votre prochain film Kodacolor à développer et à copier. Nous vous remettons alors un bon pour un magnifique agrandissement couleurs 13x18 cm ou 13x13 cm.
Cet agrandissement Kodacolor, nous le ferons exécuter pour vous par le laboratoire couleurs Kodak à Lausanne-Renens.



Les photos couleurs Kodacolor développées par le laboratoire couleurs Kodak portent au verso ce label de qualité.



la
personnalisation
du service

NEUCHÂTEL: Photo-Ciné Américain, Photo-Ciné Gloor, Photo-Ciné Castellani
SAINT-BLAISE: Photo-Ciné Lanzoni
CERNIER: Photo-Ciné Schneider
FLEURIER: Photo-Ciné Schelling
LA CHAUX-DE-FONDS: Photo-Ciné Aubert, Photo-Ciné Nicolet
LE LOCLE: Photo-Ciné Curchod-Nicolet
SAINT-IMIER: Photo-Ciné Moret
SAINTE-CROIX: Photo-Ciné Agliassa

Les nationalistes angolais accordent leurs violons en vue de négociations avec Lisbonne

MOMBASA (Kenya), (AP-AFP). — Après trois jours d'entretiens à Mombasa, au Kenya, les trois principaux groupes nationalistes angolais ont décidé dimanche de faire taire leurs divergences et d'entamer immédiatement les discussions pour l'indépendance avec les autorités portugaises.

Le communiqué final déclare que les délégués « ont trouvé une plate-forme politique commune » quant à la formation d'un gouvernement provisoire, l'avenir des forces armées angolaises, et la création des institutions. On pense que chacun des groupes désignera trois ministres pour le gouvernement provisoire auquel les Portugais participeront également.

grante de l'Angola indépendante. Cette enclave est l'objet de convoitises de la part du Congo Brazzaville et du Zaïre. La déclaration demande au Portugal de prendre des mesures immédiates pour enrayer le déclin économique de l'Angola. Les nationalistes s'engagent à constituer une société démocratique et à éliminer la discrimination raciale et religieuse.

ment la question rhodésienne ont été longuement évoqués samedi à Port-Elizabeth par M. Callaghan, secrétaire au Foreign office, qui s'était auparavant rendu au Botswana, et M. Vorster, premier ministre sud-africain.



Des hélicoptères de l'armée prêts à intervenir dans la région de Patan. (Téléphoto AP)

Pakistan : secours retardés par le vent

BESHAM (Reuter). — Depuis quatre jours les vents très forts qui soufflent dans les vallées étroites des montagnes du Karakoram dans le nord du Pakistan, ravagées la semaine dernière par un séisme catastrophique empêchent les hélicoptères de porter secours aux nombreuses victimes de la catastrophe.

Des vents soufflant avec des pointes de 80 km à l'heure. Le nombre des victimes du cataclysme demeure encore incertain. Il varie selon les différentes estimations officielles et officieuses entre 3000 et 8000 morts et entre 10.000 et 30.000 blessés.

Commission d'enquête sur les activités de la C.I.A.

WASHINGTON (AP). — Le président Ford a chargé dimanche le vice-président Nelson Rockefeller de diriger la commission d'enquête sur les activités de la C.I.A. dont il a décidé samedi la création.

taires» se livrant à des opérations illégales à l'intérieur même des Etats-Unis. La commission devra déposer son rapport dans les 90 jours et formuler le cas échéant des recommandations.

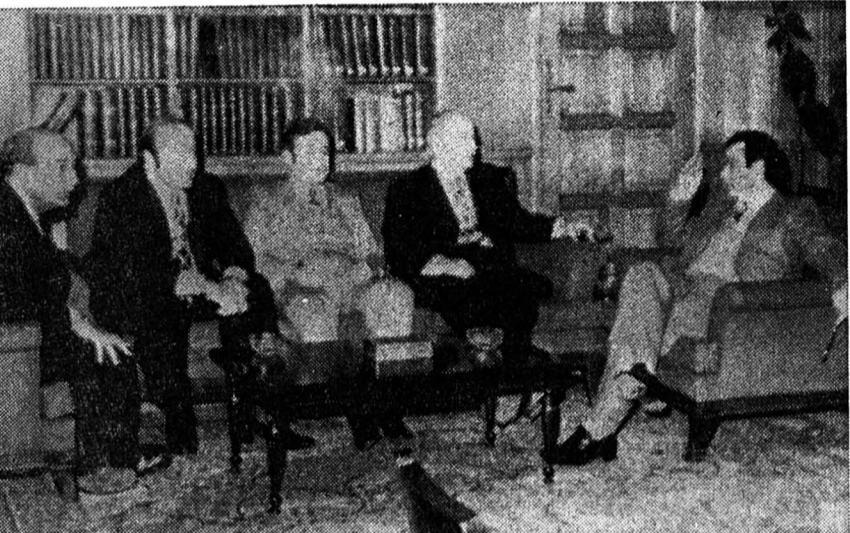
Echec de la conférence quadripartite du Caire

LE CAIRE (AP-ATS-AFP). — Les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et de Jordanie ainsi que les représentants de l'Organisation pour la libération de la Palestine, sont convenus de se revoir le 15 février à Damas, a annoncé la Ligue arabe.

rence n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. Les organisations extrémistes ont également dénoncé ce qu'elles considèrent comme une concession défaitiste des pays arabes à l'égard du roi Hussein. Dans un communiqué commun, le « Front populaire pour la libération de la Palestine » (F.P.L.P.) et le « F.P.L.P. — commandement général » ont réaffirmé à Beyrouth leur intention de poursuivre leurs efforts pour renverser le souverain hachémite, en dépit des résolutions de la conférence du Caire.

palestinien qui y vit. En échange, l'OLP accepte de cesser ses attaques contre le régime jordanien et accepte le maintien en Jordanie d'un statu quo défavorable aux activités de la résistance palestinienne. C'est à ce compromis qu'est parvenue la conférence quadripartite — ouverte samedi matin au Caire sous les auspices de la Ligue arabe. Le communiqué publié à l'issue de cette réunion ne fait aucune mention d'un éventuel sommet Hussein - Arafat, dont le projet, lancé lors de la dernière conférence de Rabat, avait fait tant de bruit à l'époque.

LE ROLE DE L'AFRIQUE DU SUD M. Callaghan a refusé de commenter les chances de parvenir à un accord sur la question rhodésienne et s'est borné à indiquer que l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne étaient conscientes de leur responsabilité dans cette affaire.



Les participants à la conférence : de gauche à droite, MM. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, Rifai, Khaddam et Fahmi, respectivement ministres des affaires étrangères de Jordanie, de Syrie et d'Egypte, et Kaddoumi, représentant de l'O.L.P. (Photopress)

La drôle de « paix » au Viet-nam

PARIS (AP). — Deux ans après la fin « officielle » de la guerre du Viet-nam, les combats continuent de faire rage au Viet-nam du Sud et les offensives du Vietcong et du Viet-nam du Nord sont si sérieuses que l'on peut légitimement se demander quelles sont les chances de survie du régime de Saigon.

Les Américains ont mis fin à leur engagement militaire après avoir eu quelque 46.000 tués et 300.000 blessés, et après avoir dépensé près de 100 milliards de dollars. Pour les Vietnamiens, les morts se chiffrent par millions et des dégâts sont incalculables.

LES AMERICAINS L'opinion publique américaine a pu croire, depuis deux ans, que son pays était débarrassé du fardeau vietnamien, mais en fait le gouvernement de Washington reste profondément engagé dans cette partie du monde.



Soldats communistes aux abords de la ville de Phuoc-binh. (Photopress)

ATTENTATS De son côté, l'organisation communiste arabe a revendiqué dimanche les attentats à l'explosif commis vendredi dernier à Damas contre les locaux des missions diplomatiques égyptienne et jordanienne.

Morte de froid NIKKO (Japon) (Reuter). — Mme Michèle Guelluy, attachée de presse à l'ambassade de France à Tokio, qui avait disparu vendredi dans une tempête de neige au cours d'une excursion en montagne près de Nikko, à 120 km au nord de la capitale japonaise, a été découverte morte dimanche.

Comment fabriquer son gaz de combat...

LONDRES (AFP). — Toute personne ayant quelques notions de chimie a aujourd'hui accès au secret de fabrication d'un gaz de combat très perfectionné, mis au point en Angleterre dans les années 1950, révèle le « Sunday Times ». Fabriquer ensuite ce gaz est à la portée de n'importe quel étudiant, précise le journal indépendant.

formule de fabrication au bureau national des brevets à Londres. Un porte-parole du ministère de la défense a déclaré que ses services tentaient de garder secret aussi longtemps que possible le mode de fabrication de telles armes, mais que tôt ou tard le secret était divulgué par « un article publié dans une revue de chimie à l'étranger ».

envisagée dans n'importe quel laboratoire universitaire. Le journal estime en conclusion que la levée du secret sur le « VX » peut être due soit à une erreur, soit à la volonté du gouvernement de laisser des sociétés privées utiliser le gaz comme « insecticide ». Dans les deux cas, écrit le « Sunday Times », le secrétaire britannique à la défense, M. Mason, devra répondre à de nombreuses questions lors de la rentrée parlementaire.

Le nouveau visage de la télévision française

PARIS (AFP). — Les téléspectateurs français découvriront aujourd'hui sur leurs écrans les noms et les sigles de la nouvelle télévision : « télévision française 1 » (TF 1), « Antenne 2 » (A 2), et « France régions 3 (FR 3).

M. Monnerville, ancien président du Sénat, définiront successivement « les vertus principales de la République ». En ce qui concerne l'information, les journaux télévisés, diffusés à la même heure sur TF 1 et A 2, seront totalement renouvelés et de nouvelles formules seront appliquées aux magazines d'actualité.

grandes tendances politiques et des principaux mouvements de pensée et qui sera inaugurée le mercredi 8 janvier par une émission similaire sera diffusée sur FR 3. D'autres innovations sont à noter. A 2 diffusera un programme continu tous les après-midi. TF 1 diffusera un programme continu pour les jeunes chaque mercredi après-midi et chaque jour « le fil des jours », une émission d'une demi heure consacrée aux personnes âgées.

AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE Réduction du taux d'escompte aux Etats-Unis WASHINGTON (AFP). — La Banque de réserve fédérale des Etats-Unis a annoncé une nouvelle réduction de son taux d'escompte ramené de 7,75 à 7,25 %, destinée à stimuler l'économie américaine.

EUROPE Mort de l'écrivain Carlo Levi ROME (AFP). — L'écrivain italien Carlo Levi est mort samedi dans un hôpital de Rome, à l'âge de 73 ans. Carlo Levi avait été hospitalisé il y a quelques jours, à la polyclinique de Rome, pour des troubles diabétiques.

Le transfert intervient à la suite d'une décision controversée de la Cour suprême italienne, confiant à des magistrats de Rome toutes les enquêtes sur une série de tentatives de coup d'Etat de droite ces quatre dernières années.

PROCHE-ORIENT

Arrestations au Caire LE CAIRE (AP). — Une trentaine de dirigeants du parti communiste égyptien, légalement interdit, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir organisé les derniers incidents du Caire. Des tracts appelant à manifester contre le gouvernement auraient été retrouvés chez les personnes appréhendées.

Charges explosives à Jérusalem JERUSALEM (AFP). — Une charge explosive, de fabrication artisanale, a été découverte dimanche à midi à Jérusalem, et désamorcée par un artificier de la police. La charge était dissimulée dans une boîte déposée devant la demeure d'un fleuriste de la rue King George, l'une des principales artères du secteur occidental de Jérusalem.

L'affaire Miceli ROME (Reuter). — Le général Vito Miceli, ancien chef des services secrets italiens, incarcéré le 31 octobre dernier sous l'accusation de complot politique et de participation aux activités du groupe d'extrême-droite « Rosa dei venti » (la rose des vents), a été transféré d'une prison de Padoue à un hôpital militaire de Rome.

UN FAIT PAR JOUR

Revirement de jeunes

En Allemagne fédérale, la jeunesse s'oriente à nouveau vers la droite, vers le conservatisme et le capitalisme. Cette évolution a été récemment confirmée par le grand succès du congrès national de l'« Union des écoliers », organisation proche de la démocratie-chrétienne, qui compte déjà 25.000 adhérents et est devenue en deux ans seulement la plus grande organisation politique de ce genre en Allemagne.

Claude HAENGLI